

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	10	TRANSPORT	04	ADMINISTRATION	19
ECONOMIE	07	RURAL	02	GOVERNANCE PUBLIQUE	01

N° 2347

13 Juillet 2021

13 July 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	00000616/D/MINFI/CTR/UAGM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00000616/D/MINFI/CTR/UAGM DU 12 JUIL 2021 PORTANT PRE-QUALIFICATION DES CANDIDATS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/SEMRY ET ETUDE DE LA VIABILITE DE LA SOCIETE D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	N°00000236/D/BUCREP Lire
	Titre/objet	DECISION N°00000236/D/BUCREP DU 08 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUCREP/DG/ CIPM/2021 DU 21 AVRIL 2021 RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU BUREAU CENTRAL DES RECENSEMENTS ET DES ETUDES DE POPULATION (BUCREP).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

3	Reference	09/D/CMJO/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 09/D/CMJO/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 08 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	?_032_DM/C-AYOS/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ?_032_____DM/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°16/DC/C-AYOS/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT: BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	ADDITIF N°09A/S 010/AONO/CAN-2/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°09 REPORTANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C.FE/CIPM/2021 DU 07/06/2021 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS 10 ROUES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE NKONGSAMBA 2ÈME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, PORTE A LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTERESSEES A L'AVIS DE CONSULATON OUVERT SUSVISÉ, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DESDITS AVIS D'APPEL D'OFFRES A ÉTÉ MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	0016/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0016/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0006/AONO/CIPM/MINAS/2021 DU 25 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES D'INTERVENTION POUR LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST ET DU NORD EN DEUX LOTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

7	Reference	? 030 DM/C-AYOS/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ? 030 DM/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOCAL DEVANT ABRITER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE DE LA MAIRIE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

8	Reference	08/D/CMJO/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 08/D/CMJO/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 08 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CTD-MANJO/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

9	Reference	N° 21 N°014/C/C0B/ CIPM/ 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 21 N°014/C/C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE DEMANDE DE CONSULTATION N°002/ DC/ CIPM/COB/2021 DU 07 MAI 2021 APRES ACCORD DE GRE A GRE PAR LETTRE N° 001855/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CES/MMG POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

10	Reference	N°20 N°014/D/ C0B/ CIPM/ 2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°20 N°014/D/ C0B/ CIPM/ 2021 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEMANDE DE CONSULTATION N°002/ DC/ CIPM/COB/2021 DU 07 MAI 2021 APRES ACCORD DE GRE A GRE PAR LETTRE N° 001855/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CES/MMG POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 00000614/D/MINFI/CTR/UAGM Lire Titre/objet DÉCISION N° 00000614/D/MINFI/CTR/UAGM DU 12 JUIL 2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 424/AMI/MINFI /CTR/UIGAM DU 12 MAI 20121 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/INC ET DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

12	Reference ADDITIF N°09A/S 007bis/AONO/CAN-2/CIPM/2021 Lire Titre/objet ADDITIF N°09 REPORTANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007BIS/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE "ENTREE CHOCHO - ECOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA", DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'AVIS DE CONSULATATION OUVERT SUSVISÉ, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DESDITS AVIS D'APPEL D'OFFRES A ÉTÉ MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIIT : Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

13	Reference 211547/UYI/DIPD/DIEM/SCE/ta Lire Titre/objet PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/00/22/AONO/UYI/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference ADDITIF N°08 A/S 010/AONO/CAN-2/CIPM/2021 Lire Titre/objet ADDITIF N°08 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS POINTS DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°...10.../AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS 10 ROUES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE NKONGSAMBA 2ÈME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUSVISÉ, QUE CERTAINS POINTS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ÉTÉ MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIIT : Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference N° 000063 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 000063 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CRTV/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LA LOCATION DE LA BANDE PASSANTE INTERNET A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY, - EXERCICE 2021. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	00000056/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM /2021 DU 24 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION (BATIMENTS A ET B, BLOC LATRINE ET INCINERATION) DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SOA URBAIN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

17	Reference	013/DG/TRADEX/DG/CIPM/2021 02/07/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°013/DG/TRADEX/DG/CIPM/2021 02/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 1ER JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE TRADEX A MEYONE « LOT ÉLECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION - VENTILATION »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

18	Reference	N° 1051 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1051 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CRTV/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LA LOCATION DE LA BANDE PASSANTE INTERNET A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY, - EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

19	Reference	N° 031 C/C-AYOS/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° __031__ C/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BÂTIMENT D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYAVOUDOU DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

20	Reference	003/A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 002/CD/GG/ MINEDUB/EXERCICE 2021 DU 21/05/2021 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°001995/L/PRC/MINMAP /SG/DGMI/ABS DU 05/05/2021 POUR LA CONSTRUCTION/ REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT EN URGENCE DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE, DE L'EXTREME-NORD ET DE L'OUEST, SUR FINANCEMENT DU BIP 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21	<p>Reference 1133/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE3/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1133/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE3/2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 21 JUIN EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE STABILISATION DES SOLS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD (RÉGION DE L'ADAMAOUA), PROGRAMME 2021. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

22	<p>Reference N° 21N°013/D/ C0B/ CIPM/ 2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N° 21N°013/D/ C0B/ CIPM/ 2021 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/ COB / CIPM /2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

23	<p>Reference 04/AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°04/AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 25 JUIN 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ETUDE SUR LES BESOINS STATISTIQUES ET MISE EN PLACE DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2021 IMPUTATION : 55 26 348 04 34 00 50 2027</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 15-07-2021</p>
-----------	--

24	<p>Reference 004/D/MP/AT/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02229/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 25 MAI 2021 ET DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DCE - PGAG/C – DIBANG/SG/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DIBANG, BIYOUHA, MESSONDO, NGUIBASSAL ET BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

25	<p>Reference 02/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° DU 4/06/2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

26	Reference	542/CW/DG/2021 du 12/07/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°:542/CW/DG/2021 DU 12/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 04/05/2021. POUR LES TRAVAUX DE CONTRÔLE ET DE REGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES POMPES A LA CAMWATER (AKOMNYDA, NKOAYOS, MEFOU, BONABERI, METCHIE 1 ET 2).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A

27	Reference	001 Lire
	Titre/objet	A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2021/002/AONO/ CIPM/MAETUR DU 22/06/2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A

28	Reference	211546/UYI/DIPD/DIEM/SCE Lire
	Titre/objet	PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/00/20/AONO/UYI/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A

29	Reference	001/CR/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE CERTAINES PIÈCES DANS LE BÂTIMENT ABRITANT L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A

30	Reference	ADDITIF N°07 A/S 07bis/AONO/CAN-2/CIPM /2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°07 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS POINTS DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07BIS/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AXE "ENTRÉE CHOCHO- ÉCOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA", DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUSVISÉ, QUE CERTAINS POINTS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ONT ÉTÉ MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de clôture	N/A

31	Reference	N° 032 C/C-AYOS/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° __032__ C/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°16/DC/C-AYOS/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT: BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

32	Reference	00000615/C/MINFI/CTR/UAGM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00000615/C/MINFI/CTR/UAGM DU 12 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 424/AMI/MINFI /CTR/UGAM DU 12 MAI 20121 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/INC ET DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

33	Reference	02/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° DU 4/06/2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

34	Reference	002/DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MIRAP/ADM/DAF/CF/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

35	Reference	? _029_ DM/C-AYOS/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ? _029_ DM/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09/04/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À LA MAIRIE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

36	Reference	542/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 12/07/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 542/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 12/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 04/05/2021. POUR LES TRAVAUX DE CONTROLE ET DE REGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES POMPES A LA CAMWATER (AKOMNYDA, NKOAYOS, MEFOU, BONABERI, METCHIE 1 ET 2).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference N°00000218 /D/BUCREP Lire Titre/objet DECISION N°00000218 /D/BUCREP DU 05 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/BUCREP/4ÈME RGP/DG/CN/CIPM/2021 DU 05 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UN (01) GROUPE ELECTROGENE INSONORISE, MUNI D'UN INVERSEUR DE SOURCE AUTOMATIQUE, D'UNE PUISSANCE DE 25 KILOWATTS MINIMUM, EN UN (01) LOT UNIQUE POUR LE COMPTE DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4E RGP)/BUCREP. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference 541/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 12/07/2021 Lire Titre/objet DECISION N° 541/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 12/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014/AONO/CAMWATER/DG/DA/M/CIPM/2021 DU 24/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DE LA DIRECTION COMMERCIALE DE LA CAMWATER A DOUALA. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

39	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES MARCHES Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

40	Reference N° __029_ C/C-AYOS/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° __029_ C/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09/04/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À LA MAIRIE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

41	Reference N° 0000002 /D/BUCREP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0000002 /D/BUCREP DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUCREP/DG/ CIPM/2021 DU 21 AVRIL 2021 RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU BUREAU CENTRAL DES RECENSEMENTS ET DES ETUDES DE POPULATION (BUCREP). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

42	Reference 00000017/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM /2021 DU 24 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION (BATIMENTS A ET B, BLOC LATRINE ET INCINERATION) DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SOA URBAIN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

43

Reference [N° 030 C/C-AYOS/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 030 C/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOCAL DEVANT ABRITER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE DE LA MAIRIE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

44

Reference [541/CW/DG/2021 du 12/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°:541/CW/DG/2021 DU 12/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/CAMWATER/DGIDAJM/CIPM/2021 DU 24/05/2021. POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DE LA DIRECTION COMMERCIALE DE LA CAMWATER A DOUALA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

45

Reference [09/C/CMJO/SG/2021 P](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°09/C/CMJO/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

46

Reference [N°21N°013/C/C0B/ CIPM/ 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°21N°013/C/C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/ COB / CIPM /2021 DU 07 JUIN 2021POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

47

Reference [001/DC/C.MRA 1/CIPM/AG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°001/DC/C.MRA 1/CIPM/AG/2021 DU 07/07/2021RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IER, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 02-08-2021

48

Reference [025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN PROGIciel DE GESTION INTEGREE (ERP) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) (PHASE 1)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 12-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

49

Reference [35/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°035/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICES 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 19-08-2021

50

Reference [00000617/C/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000617/C/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP DU 12 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERET N° 00000423/AMI/MINFI/CTR DU 12 MAI 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/SEMRY ET ÉTUDE DE LA VIABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

51

Reference [N° 000063 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 000063 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CRTV/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LA LOCATION DE LA BANDE PASSANTE INTERNET A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY, - EXERCICE 2021.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

52

Reference [034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO) FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICE 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-08-2021

53

Reference [08/C/CMJO/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°08/C/CMJO/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

54

Reference [004/C/MP/AT/C-DIBANG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02229/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 25 MAI 2021 ET DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DCE - PGAG/C – DIBANG/SG/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DIBANG, BIYOUHA, MESSONDO, NGUIBASSAL ET BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

55

Reference [024/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 12/0](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 12/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 800 ML DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT EN BETON BITUMINEUX AU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM.FINANCEMENT : BUDGET CTSOS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 05-08-2021

56

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES MARCHES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

57

Reference [036/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°036/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICE 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 19-08-2021

58

Reference [010/AMI/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 DU 13/](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°010/AMI/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 DU 13/07/2021 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DE CABINETS D'INGENIERIE POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 800 ML DE VOIE DE CONTOURNEMENT EN BETON BITUMINEUX AU DEPOT SCDP – BAFOUSSAM .

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 27-07-2021

59

Reference [01](#) [Lire](#)

Titre/objet AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONR/MIRAP/CIPM/2021 DU 24/06/2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

60

Reference [002/DC/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2021 DU 30 JUIN 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMUM) POUR LE COMPTE DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DEL'EDUCATION DE BASE DE TOUBORO. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

61	Reference 007/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 05/07/2021 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 05/07/2021 POUR LA PRODUCTION DES LIGNES DIRECTRICES ET SOP SUR LE DIAGNOSTIC DU PALUDISME Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 03-08-2021
-----------	--

62	Reference 001/CR/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/2021 Lire Titre/objet PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 17 JUIN 2021 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE DE L'ÉDITION DES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL GILBERT BIWOLE DU FEICOM Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

63	Reference 013/TRADEX/DG/CIPM/2021 du 02/07/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°013/TRADEX/DG/CIPM/2021 DU 02/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 1ER JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE TRADEX A MEYONE « LOT ÉLECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION - VENTILATION » Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

64	Reference 0008/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0008/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 DU 12/07/2020 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION ET DE LA SECURITE ROUTIERES « FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021 » Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 04-08-2021
-----------	--

65	Reference 032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION D'UNE ZONE D'EBOULEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA AU LIEU DIT « BANGUE ECOLE PUBLIQUE » FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 11-08-2021
-----------	---

66	Reference 0007/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0007/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES « FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 » Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 04-08-2021
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

67

Reference [542/CW/DG/2021 du 12/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE COM N°:542/CW/DG/2021 DU 12/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 04/05/2021. POUR LES TRAVAUX DE CONTRÔLE ET DE REGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES POMPES A LA CAMWATER (AKOMNYDA, NKOAYOS, MEFOU, BONABERI, METCHIE 1 ET 2).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

68

Reference [0009/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVISD'APPELÀMANIFESTATIOND'INTÉRÊT N°0009/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 DU 12/07/2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONSDÉ PREVENTION ET DE LA SECURITE ROUTIERES « FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021 »

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-08-2021

69

Reference [033/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO)FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICE 2021

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 18-08-2021

70

Reference [541/CW/DG/2021 du 12/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE COM N°:541/CW/DG/2021 DU 12/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/CAMWATER/DGIDAJM/CIPM/2021 DU 24/05/2021. POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DE LA DIRECTION COMMERCIALE DE LA CAMWATER A DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

71

Reference [N°00000001/D/BUCREP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00000001/D/BUCREP DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/BUCREP/4ÈME RGPH/DG/CN/CIPM/2021 DU 05 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UN (01) GROUPE ELECTROGENE INSONORISE, MUNI D'UN INVERSEUR DE SOURCE AUTOMATIQUE, D'UNE PUISSANCE DE 25 KILOWATTS MINIMUM, EN UN (01) LOT UNIQUE POUR LE COMPTE DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4E RGPH)/BUCREP.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

72

Reference [N°037/2021/EDC/DG/DEP/PRERETD/IE](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°037/2021/EDC/DG/DEP/PRERETD/IE DU 12 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO:001/AONO/EDC/CIPM/DEP/PRERETD/IE/2021 POUR LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MINLAMIZIBI – EBOLOWA ET DU GENIE CIVIL DU POSTE 90/30/15 KV D'EBOLOWA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

73	Reference 008/AONO/ M/J06/SAEF/CDPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/ M/J06/SAEF/CDPM/2021 DU 09/07/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES AU CENTRE MULTIMEDIA DE L'ASSOCIATION DES JEUNE HANDICAPÉS VOLONTAIRES A MVOG MBI, AU LIEU DIT CORON DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE (AONO) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>06-08-2021</p>
-----------	---	---

74	Reference ? _031_ DM/C-AYOS/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION MUNICIPALE ? __031__ DM/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BÂTIMENT D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYAVOUDOU DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

75	Reference 040/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE3/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>ADDITIF 1 N°040/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE3/2021 DU 12 JUILLET 2021RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 21 JUIN EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE STABILISATION DES SOLS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD (RÉGION DE L'ADAMAOUA), PROGRAMME 2021. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

76	Reference 0015/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N° 0015/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0006/AONO/CIPM/MINAS/2021 DU 25 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES D'INTERVENTION POUR LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST ET DU NORD EN DEUX LOTS.</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

77	Reference 001/AONO/SODEPA/CIPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SODEPA/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ABATTOIR EN DEUX LOTS POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA).</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>28-07-2021</p>
-----------	--	--

RESUME DES CONSULTATIONS

78	Reference	448/CW/DG/2021 du 17/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE COM N°: 448/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

79	Reference	449/CW/DG/2021 du 17/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE COM N°: 449/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LES OPERATIONS DE FACTURATION A LA CAMWATER
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

80	Reference	N° 007 BIS/AONO/C.IV/SG/ST/CIPVI/2021 DU Q.5.J Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N 007 BIS/AONO/C.M/SG/ST/CIPVI/2021 DU 05 JUIL 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE DE MANDJOU (5KM) DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	01-08-2021

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

DECISION N° 00000616/D/MINFI/CTR/UAGM DU 12 JUIL 2021 PORTANT PRE-QUALIFICATION DES CANDIDATS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/SEMRV ET ETUDE DE LA VIABILITE DE LA SOCIETE D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRV)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION,

Vu la constitution

Vu La loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021

Vu Le Décret n°2011/418 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018

Vu L'ordonnance n°2019/001 du 29 mai 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la République du Cameroun ;

Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics

Vu Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu L'arrêté n° 112/CAB/PM du 5 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021

Vu Le Décret N°97/002 du 03 janvier 1997 portant organisation et fonctionnement de la Commission Technique de Réhabilitation

Vu L'Arrêté N°0079/A/MINMAP du 27 février 2019 portant création d'une Commission Spéciale de passation des marchés auprès de la Commission Technique de Réhabilitation

Vu L'Avis de sollicitation à manifestation d'Intérêt n°00000423/AMI/MINFI/CTR DU 12 MAI 2021 en vue du recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'Audit du Contrat-plan Etat/SEMRY et étude de la viabilité de la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY) ;

Vu Le rapport d'évaluation des offres des soumissionnaires

DECIDE:

Article 1^{er} :Les Cabinets ci-après sont pré qualifiés pour la réalisation de l'Audit du Contrat-Pan Etat/SEMRY et étude de la viabilité de la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY).

Il s'agit de :

N°	SOUMISSIONNAIRES	ADRESSES ET CONTACTS	Résultats de l'évaluation
1	CAEAC	BP : 3223 Douala-Cameroun Tel : 233 42 16 98 Fax : 233 42 16 98 e-mail : caeac_sarl@hotmail.com	85/100
2	AGORA CONSULTING	BP : 6583 Yaoundé –Cameroun Tel : 222 21 09 45 e-mail agora-consulting.net	76/100
3	Moore Stephens	BP 3883 DOUALA-BONANJO Tél. 237 233 43 25 25 Site :www.more-global.com	70,5/100

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECISION N°00000236/D/BUCREP DU 08 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUCREP/DG/CIPM/2021 DU 21 AVRIL 2021 RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU BUREAU CENTRAL DES RECENSEMENTS ET DES ETUDES DE POPULATION (BUCREP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions non contraires au décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissements Publics.

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution du Marché relatif aux études architecturales et techniques en vue de la construction de l'immeuble siège du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), Exercice Budgétaire 2021, ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRE PROPOSE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FRANCS CFA TTC	DELAI DE LIVRAISON	OBSERVATION
CABINET ARCHITECTURE ET HARMONIE Tél : 222 08 35 90	41 141 250	Quatre (04) mois	Offre conforme pour l'essentiel au DAO et classée première (mieux disant)

Article 2: Le soumissionnaire retenu est invité à se présenter au service des marchés du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre à Yaoundé, pour l'établissement et la souscription du le projet de marché.

Article 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBARGA Bernadette

COMMUNE DE MANJO

DECISION MUNICIPALE N° 09/D/CMJO/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 08 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO

Autorité Contractante

Vu la Constitution ;
 Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
 Vu La Loi 20201018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021
 Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
 Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
 Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
 Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
 Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
 Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
 vu La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
 Vu la lettre circulaire n°0005/LC/M1NMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics
 vu L'arrêté n° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
 Vu la Décision Municipale N° 36/2019/DM/CMJO/SG du 10 Avril 2019 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Manjo ;
 Vu les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
 Considérant la DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2021 du 17/06/2021 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL...
 Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de Manjo du 17 Juin 2021 relatif à la proposition d'attribution;

DECIDE

Article 1er : L'Entreprise ci-après est attributaire de la Lettre-commande relative à la Demande de Cotation dont les références, le montant d'attribution et le délai sont récapitulés dans le tableau ci-après

Références de l'Appel d'Offres	Entreprise adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
FOURNITURE DES MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	ETS WAYIT BP : 812 NKONGSAMBA TEL : 673 996 018	4 482 578 FCFA.	30 jours calendaires

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MANJO le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? _032___ DM/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°16/DC/C-AYOS/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT: BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu La Demande de Cotation N°16/DC/C-AYOS/CIPM/2021 du 18 mai 2021 en procédure d'urgence pour la fourniture du matériel pédagogique et scolaire dans la Commune d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 18 juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution du 18 juin 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

Article 1:L'entreprise dont le nom suit est retenue pour la fourniture du matériel pédagogique et scolaire dans la Commune d'Ayos:

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue
Lot unique	Fourniture du matériel pédagogique et scolaire dans la Commune d'Ayos	AYOS le 5 Juillet 2021 ETS TROPICAL Le MAIRE TEL : 677 51 80 31 / 696 73 13 07 WIDNEO BIKO PAUL

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

ADDITIF N°09 REPORTANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C.FE/CIPM/2021 DU 07/06/2021 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS 10 ROUES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE NKONGSAMBA 2ÈME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'AVIS DE CONSULATATION OUVERT SUSVISÉ, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DESDITS AVIS D'APPEL D'OFFRES A ÉTÉ MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} au Secrétariat Général, au plus tard le 29/06/2021 à 12 heures (Heure limite) et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07/06/2021 RELATIF POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS 10 ROUES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE NKONGSAMBA 2^{ème}, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2^{ème}, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} au Secrétariat Général, au plus tard le 16/07/2021 à 11 heures (Heure limite) et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07/06/2021 RELATIF POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS 10 ROUES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE NKONGSAMBA 2^{ème}, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2^{ème}, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunion de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, le 29/06/2021 à 13 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Tous les plis et sous-plis devront être ouverts. Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.</p>

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunion de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, **le 16/07/2021 à 12 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

NKONGSAMBA le 28 Juin 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

FOWA Aimé René

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N° 0016/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0006/AONO/CIPM/MINAS/2021 DU 25 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES D'INTERVENTION POUR LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST ET DU NORD EN DEUX LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES COMMUNIQUE :

L'entreprise **CENTRAL MOTORS CAMEROON**, BP : **15326**, TEL : **222 30 80 97** est déclarée adjudicataire des Lettres-commandes consécutives à l'Appel d'Offres susvisé à hauteur de :

- **LOT 1** : F CFA **29 000 000** (vingt-neuf millions) TTC et pour un délai de livraison de 60 (soixante) jours ;
- **LOT 2** : F CFA **29 000 000** (vingt-neuf millions) TTC et pour un délai de livraison de 60 (soixante) jours.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription des projets de Lettres-Commandes.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 7 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? 030 DM/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOCAL DEVANT ABRITER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE DE LA MAIRIE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°14/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 09 avril 2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction du local devant abriter le groupe électrogène de la mairie d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

**Article 1:L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'œuvre
le groupe électrogène de la mairie d'Ayos:**

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue
Lot unique	Construction du local devant abriter le groupe électrogène de la mairie d'Ayos	ETS NANGA & FILS B.P. : 14632 Yaoundé Tel : 699 87 81 86

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE MANJO

DECISION MUNICIPALE N° 08/D/CMJO/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 08 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CTD-MANJO/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO

Autorité Contractante

Vu la Constitution ;
 Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
 Vu La Loi 20201018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021
 Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
 Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
 Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
 Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
 Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
 Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
 vu La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
 Vu la lettre circulaire n°0005/LC/M1NMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics
 vu L'arrêté n° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
 Vu la Décision Municipale N° 36/2019/DM/CMJO/SG du 10 Avril 2019 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Manjo ;
 Vu les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
 Considérant la DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CTD-MANJO/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, Département du MOUNGO, Région du Littoral.
 Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de Manjo du 17 Juin 2021 relatif à la proposition d'attribution;

DECIDE

Article 1er : L'Entreprise ci-après est attributaire de la Lettre-commande relative à la Demande de Cotation dont les références, le montant d'attribution et le délai sont récapitulés dans le tableau ci-après

Références de l'Appel d'Offres	Entreprise adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS SYDD B.P 12428 DOUALA Tél. : 676 47 92 17	9 598 999 FCFA	30 jours calendaires

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MANJO le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N° 21 N°014/C/C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE DEMANDE DE CONSULTATION N°002/ DC/ CIPM/COB/2021 DU 07 MAI 2021 APRES ACCORD DE GRE A GRE PAR LETTRE N° 001855/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CES/MMG POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,

Par DECISION N°21N°014/D/ C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	TITULAIRE: La Société 1976e TRIOMPHE B.P. : YAOUNDE Tél. : 698 12 17 36 / 679 13 21 45	5 000 000 Francs CFA	5 000 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire de la Société 1976e TRIOMPHE, B.P. : YAOUNDE Tél. : 698 12 17 36 / 679 13 21 45, est retenu pour la fourniture du matériel destiné à la lutte contre le coronavirus dans la Commune d'Obala, Département de la Rékié, Région du centre, pour un montant TTC en **Francs CFA de 5 000 000 (cinq millions)**, et un **déla de 15 (quinze) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 9 Juillet 2021

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°20 N°014/D/ C0B/ CIPM/ 2021 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEMANDE DE CONSULTATION N°002/ DC/ CIPM/COB/2021 DU 07 MAI 2021 APRES ACCORD DE GRE A GRE PAR LETTRE N° 001855/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CES/MMG POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,**

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30^e décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu**
- Vu** la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00203/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoint au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Obala;

l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu

Vu LA DEMANDE DE CONSULTATION N°002/ DC/ CIPM/COB/2021 DU 07 MAI 2021 APRES ACCORD DE GRE A GRE PAR LETTRE N° 001855/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CES/MMG POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. OBALA le 09 juillet 2021

Le MAIRE

DECIDE :

EDIBA Simon Pierre

Article 1^{er}– Le soumissionnaire de la Société 1976e TRIOMPHE, B.P. : YAOUNDE Tél. : 698 12 17 36 / 679 13 21 45, est retenu pour la fourniture du matériel destiné à la lutte contre le coronavirus dans la Commune d'Obala, Département de la Rékié, Région du centre, pour un montant TTC en Francs CFA de 5 000 000 (cinq millions), et un délai de 15 (quinze) jours calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

DÉCISION N° 00000614/D/MINFI/CTR/UAGM DU 12 JUIL 2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 424/AMI/MINFI /CTR/UIGAM DU 12 MAI 20121 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/INC ET DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION,

Vu La Constitution

Vu La Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021

Vu Le Décret n°2011/418 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018

Vu L'ordonnance n°2019/001 du 29 mai 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la République du Cameroun ;

Vu La Loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics

Vu Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu L'arrêté n° 112/CAB/PM du 5 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021

Vu Le Décret N°97/002 du 03 janvier 1997 portant organisation et fonctionnement de la Commission Technique de Réhabilitation

Vu L'Arrêté N°0079/A/MINMAP du 27 février 2019 portant création d'une Commission Spéciale de passation des marchés auprès de la Commission Technique de Réhabilitation

Vu L'Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt n°00000424/AMI/MINFI/CTR/UIGAM du 12 Mai 20121 en vue du recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit du contrat-plan Etat/INC et diagnostique stratégique de l'Institut National de Cartographie (INC);

Vu Le rapport d'évaluation des offres des soumissionnaires

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt n°0424/AMI/MINFI/CTR/UIGAM du 12 mai 2021 en vue du recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit du contrat-plan Etat/INC et diagnostique stratégique de l'Institut National de Cartographie (INC) est déclaré infructueux, pour n'avoir pas abouti à la pré-qualification d'au moins trois (03) candidats.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

ADDITIF N°09 REPORTANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007BIS/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE "ENTREE CHOCHO - ECOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA", DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'AVIS DE CONSULATATION OUVERT SUSVISÉ, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DESDITS AVIS D'APPEL D'OFFRES A ÉTÉ MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, au plus tard le 29/06/2021, à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007 bis/AONO/CAN-2/CIPM/2021 du 07/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE "ENTREE CHOCHO - ECOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA" DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, Financement : BIP MINTP, Exercice 2021 A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, au plus tard le 16/07/2021, à 10 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007 bis/AONO/CAN-2/CIPM/2021 du 07/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE "ENTREE CHOCHO - ECOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA" DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, Financement : BIP MINTP, Exercice 2021 A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 29/06/2021, à 13 Heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, dans la salle des Actes de la la commune d'arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}.</p> <p>Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.</p>

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **16/07/2021, à 11 Heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, dans la salle des Actes de la la commune d'arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

NKONGSAMBA le 28 Juin 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

FOWA Aimé René

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/00/22/AONO/UYI/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1 Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce administrative après 48 H
- Absence d'une caution de soumission
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 80 % sur 100.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des points essentiels ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation		
01	Présentation de l'offre	Oui	Non
02	Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires	Oui	Non
03	Capacité de financement	Oui	Non
04	Méthodologie : Planning	Oui	Non
05	Preuves d'acceptation des conditions du marché	Oui	Non

- **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.

- **Expérience dans les prestations similaires** : preuve d'avoir réalisé au moins un marché de fourniture de matériels ou de dispositifs électroniques ou informatiques au Cameroun au cours des trois dernières années pour un montant cumulé de 20 000 000 F CFA ou plus (photocopie de contrats + PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants).

- **Chiffres d'affaires/Capacité financière** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 30 000 000 F CFA / preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 15 000 000 F CFA.

- **Planning conforme au calendrier** (dans le DF) et délai de livraison : 01 mois au plus.

- **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

1	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>1-Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none">i. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;ii. Absence de la caution de soumission ;iii. Pièce falsifiée ou fausse déclaration;iv. Absence de prospectus détaillé ;v. Avoir obtenu moins de 80% des critères essentiels;
2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>1- Règlement Général d'Appel Offres (RGAO) Article4 (2b) En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après :</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.</p> <ul style="list-style-type: none">i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ouii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics. <p>2- Cahier de clauses administratives particulières(CCAP) Article19 : paiement Le MINMAP reçoit copie des décomptes provisoires et vise la dernière facture.</p>

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

ADDITIF N°08 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS POINTS DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°...10.../AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS 10 ROUES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE NKONGSAMBA 2EME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUSVISÉ, QUE CERTAINS POINTS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ÉTÉ MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2 ^{ème} , Maître d'ouvrage et Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2 ^{ème} , un Appel d'Offres pour l'acquisition de deux (02) camions 10 roues au profit de la Mairie de Nkongsamba 2^{ème}, Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral.

2	Financement											
	Au lieu de ... La prestation objet du présent appel d'offres est financée par la Dotation Générale de la Décentralisation du Ministère de Développement Local, Exercice 2021.											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="132 1346 780 1509">Désignation</th> <th data-bbox="780 1346 1083 1509">Commune</th> <th data-bbox="1083 1346 1428 1509">Budget Prévisionnel TTC</th> <th data-bbox="1428 1346 1594 1509">D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="132 1509 780 1680"> Acquisition de deux (02) camions 10 roues au profit de la Mairie de Nkongsamba 2^{ème}, Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral. </td> <td data-bbox="780 1509 1083 1680"> Nkongsamba 2^{ème} </td> <td data-bbox="1083 1509 1428 1680"> 100 000 000 (Cent millions) Francs </td> <td data-bbox="1428 1509 1594 1680"> Deux (02) </td> </tr> </tbody> </table>	Désignation	Commune	Budget Prévisionnel TTC	D	Acquisition de deux (02) camions 10 roues au profit de la Mairie de Nkongsamba 2^{ème}, Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral.	Nkongsamba 2^{ème}	100 000 000 (Cent millions) Francs	Deux (02)			
Désignation	Commune	Budget Prévisionnel TTC	D									
Acquisition de deux (02) camions 10 roues au profit de la Mairie de Nkongsamba 2^{ème}, Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral.	Nkongsamba 2^{ème}	100 000 000 (Cent millions) Francs	Deux (02)									

2 Financement

Lire plutot

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par la Dotation Générale de la Décentralisation du Ministère de Développement Local, Exercice 2021.

Désignation	Commune	Budget Prévisionnel TTC
Acquisition de deux (02) camions 10 roues au profit de la Mairie de Nkongsamba 2 ^{ème} , Arrondissement de Nkongsamba 2 ^{ème} , Département du Moungo, Région du Littoral.	Nkongsamba 2 ^{ème}	100 000 000 (Cent millions) Francs

3 Consultation du Dossier

Au lieu de ...

Le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, dès publication du présent avis.

Lire plutot

Le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, dès publication du présent avis.

4 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires:

Toute offre non conforme aux prescription du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- L'absence de déclaration de non-abandon de marché au cours des trois (03) dernières années,
- Présence d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 h qui suivent l'ouverture ;
- Note technique inférieure à 70%

Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise;
- La qualification du personnel technique pour le recyclage;
- La disponibilité des pièces de rechange ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière ;

Qualification technique

A défaut d'Offres ayant satisfait les sept critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions.

Evaluation financière A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

4 Critères d'évaluation**Lire plutôt****Critères éliminatoires:**

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- L'absence de déclaration de non-abandon de marché au cours des trois (03) dernières années,
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 h qui suivent l'ouverture ;
- Note technique inférieure à 70%

Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise;
- La qualification du personnel technique pour le recyclage;
- La disponibilité des pièces de rechange ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière ;

Qualification technique

A défaut d'Offres ayant satisfait les sept critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions.

Evaluation financière A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

NKONGSAMBA le 7 Juillet 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

FOWA Aimé René

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000063 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CRTV/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LA LOCATION DE LA BANDE PASSANTE INTERNET A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY, - EXERCICE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **MTN CAMEROON LIMITED**, BP 15574 Douala, tél. : 679 00 90 22 / 677 55 18 14 est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 003/DC/CRTV/CIPM/2021 du 07 juin 2021 pour la location de la bande passante internet à la CRTV Marketing and Communication Agency, - Exercice 2021, pour un montant TTC de **F CFA 15 492 000 (quinze millions quatre cent quatre-vingt-douze mille)**.

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE SOA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM /2021 DU 24 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION (BATIMENTS A ET B, BLOC LATRINE ET INCINERATION) DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SOA URBAIN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA, MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 24 Mai 2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation (Bâtiments A et B, Bloc de latrine et incinération) du Centre de Santé Intégré de Soa Urbain dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 07 Juillet 2021 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C-SOA/CIPM/BMP/2021 du 24 Mai 2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation (Bâtiments A et B, Bloc de latrine et incinération) du Centre de Santé Intégré de Soa Urbain dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ D'EXECUTION
Lot unique	<p>ETS LEPS</p> <p>BP : 159 - Yaoundé</p> <p>Tél. :677 59 24 05</p>	33 091 498	03 mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

TRADEX S.A

DECISION N°013/DG/TRADEX/DG/CIPM/2021 02/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 1ER JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE TRADEX A MEYONE « LOT ÉLECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION -VENTILATION »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret C 2018/389 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu la Résolution n°365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADE S.A. du 12 décembre 2019 portant création, c
Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;
Vu la Résolution n°369/3019 du Conseil d'Administration de le société TRADEX S.A. du 18 décembre 2019 portant désig
Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;
Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 1ER JUIN 2021 relatif aux travaux c
électricité générale - climatisation -ventilation » ;
Considérant le Procès-Verbal n°82/CIPM-TRADEX 1^{er} Juillet 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de L
sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

DEIDE

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire des Lettres-Commande objet de l'Appel
d'Offres National Ouvert N°012/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 1ER JUIN 2021, pour les montants et les délais ci-après

ENTREPRISES	MONTANT (FCFA HT)	M
TECHNIQUES ELECTRIQUES, BP : 8149	Trente millions cent quatre-vingt-huit mille huit cent sept (30 188 807)	Trente-six millic

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*DOUALA le 2 Juillet 2021**Le DIRECTEUR GÉNÉRAL****PALEY Simon***

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N° 1051 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CRTV/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LA LOCATION DE LA BANDE PASSANTE INTERNET A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY, - EXERCICE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu. La loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2021 ;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. La Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000100/CRTV/CIPM du 06 juillet 2021

portant proposition d'attribution ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **MTN CAMEROON LIMITED**, BP 15574 Douala, tél. : 679 00 90 22 / 677 55 18 14 est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 003/DC/CRTV/CIPM/2021 du 07 juin 2021 pour la location de la bande passante internet à la CRTV Marketing and Communication Agency, - Exercice 2021 pour un montant TTC de **F CFA 15 492 000 (quinze millions quatre cent quatre-vingt-douze mille)**.

Article 2 : Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 : Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mbala II pour la suite de la procédure.

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° __031__ C/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BÂTIMENT D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYAVOUDOU DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°15/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 09 avril 2021 en procédure Nyavoudou dans la commune d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° Lot	Type d'intervention
Lot unique	Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe et d'un bâtiment d'une salle de classe à l'école publique de Nyavoudou

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N° 003/A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 002/CD/GG/ MINEDUB/EXERCICE 2021 DU 21/05/2021 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°001995/L/PRC/MINMAP /SG/DGMI/ABS DU 05/05/2021 POUR LA CONSTRUCTION/ REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT EN URGENCE DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE, DE L'EXTREME-NORD ET DE L'OUEST, SUR FINANCEMENT DU BIP 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

SUITE AU REMPLACEMENT DE L'ENTREPRISE TALO SARL PAR L'ETS GROUPE AFRIC PROMO AU LOT 6 DE LA CONSULTATION D'OBJET REPRIS SOUS RUBRIQUE, LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE INFORME LEDIT ETABLISSEMENT QUE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE **02 JUIN 2021 À 14 HEURES** EST REPORTEE AU **14 JUILLET 2021 À 14 HEURES**.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1133/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE3/2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 21 JUIN EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE STABILISATION DES SOLS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD (RÉGION DE L'ADAMAOUA), PROGRAMME 2021. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, le Dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif 1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

Par ailleurs, les date et heures de dépôt et d'ouverture des offres restent sans changement.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N° 21N°013/D/ C0B/ CIPM/ 2021 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/ COB / CIPM /2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30^e décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu**
- Vu** la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00203/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoint au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Obala;

l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu

Vu LA DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/ COB / CIPM /2021 DU 07 JUIN 2021

POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

OBALA le 9 Juillet 2021

Le MAIRE

D E C I D E :

EDIBA Simon Pierre

Article 1^{er}– Le soumissionnaire de l'entreprise, GROUPE MARSWELL SARL, BP : 20115 YDE, TEL : 678 35 21 79, est retenu pour la fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum aux écoles primaires publiques de la Commune d'Obala, Département de la Rékié, Région du centre, dans la Commune d'Obala, Département de la Lékié, pour un montant TTC en Francs CFA de 16 500 000 (seize millions cinq cent mille), et un délai de 15 (quinze) jours calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°04/AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 25 JUI
2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ETUDE SUR LES BESOINS STATISTIQUES ET
MISE EN PLACE DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE
LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2021 IMPUTATION :
55 26 348 04 34 00 50 2027**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La recherche de la performance voulue dans la mise en œuvre des politiques publiques exige de chaque administration une évaluation permanente des actions entreprises afin d'apprécier leur incidence sur les objectifs de développement. Pour une meilleure gouvernance, la prise des décisions se fait en tenant compte des données statistiques produites le plus souvent par des organes spécialisés. A cet effet, il est logique que les administrations des Etats en voie de développement comme le Cameroun s'inscrivent dans cette perspective, en se basant sur cet instrument indispensable qu'est la statistique pour la prise des décisions et rendre performante leurs actions. Pour atteindre de façon optimale les objectifs que s'est fixé le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, (MINJEC) à savoir l'amélioration des conditions de vie des populations en générale et celle de la jeunesse en particulier, il doit se doter d'un système d'information statistique fiable. Pour ce faire, l'identification de besoins et d'outils en matière de statistique se pose avec acuité, vu que le MINJEC ne dispose pas à proprement parler d'outils de traitement automatique de l'information statistique et du personnel qualifié pour mener cette tâche.

C'est dans cette perspective que le MINJEC s'engage à disposer d'instruments de collecte des données statistiques fiable et en mettant ainsi en place un système d'information statistique performant.

2. Objet

Améliorer la capacité du dispositif civique et mettre en place un système de centralisation des données statistiques et de suivi pour la jeunesse au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique.

II.1 Objectif général

L'objectif général visé par cette activité est de combler le déficit d'informations de qualité nécessaires à la prise de décisions éclairées.

II.2 Objectifs spécifiques

Plus précisément, il est question de :

- Identifier tous les besoins statistiques relatifs à la jeunesse, à l'éducation civique, à l'intégration nationale ;
- Proposer sur la base des besoins identifiés, des fiches de collecte de données intégrant une révision des indicateurs actuels ;
- Mettre en œuvre un système d'informations statistiques sur la jeunesse et l'éducation civique, l'intégration nationale sous forme de progiciel de collecte des données et de suivi ;
- Actualiser les données utiles pour la planification de l'action en faveur de la jeunesse et des populations bénéficiaires de l'action du MINJEC ;

Définir des procédures de collecte et d'acheminement des données statistiques.

3. Consistance des prestations

Plusieurs résultats sont attendus à l'issue de cette activité. Il s'agit :

- Les besoins statistiques relatifs à la jeunesse, à l'éducation civique, à l'intégration nationale sont identifiés ;
- Des fiches de collecte de données intégrant une révision des indicateurs actuels proposées ;
- Un système d'informations statistiques sur la jeunesse et l'éducation civique, l'intégration nationale sous forme de progiciel de collecte des données et de suivi mis en œuvre ;
- Les données utiles pour la planification de l'action en faveur de la jeunesse et des populations bénéficiaires de l'action du MINJEC actualisées ;

Des procédures de collecte et d'acheminement des données statistiques définies.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets d'études basés au Cameroun et dont le personnel est exclusivement de nationalité camerounaise. Ils devront justifier leur maîtrise en développement des applications web ou mobile, en réalisation des travaux informatiques et de télécommunication.

5. Financement

La réalisation des prestations objet du présent Appel A Manifestation d'Intérêt sera financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), Exercices 2021.

IV. DUREE DE L'ETUDE

La durée des prestations est de soixante (60) jours.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, Porte 003, rez-de-jardin, de son immeuble siège sis au Centre Administratif de Yaoundé au plus tard le 15 JULY 2021 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°04/AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR A L'ETUDE SUR LES BESOINS STATISTIQUES ET MISE EN PLACE DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et, devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.

En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacun des pièces administratives énumérées ci-dessus à l'exception des pièces c et h.

Volume 1 : Dossier administratif

1. l'Accord de groupement, le cas échéant ;
2. pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).
3. Une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné (timbrée au tarif en vigueur);
4. Attestation d'immatriculation (timbrée au tarif en vigueur);;
5. L'attestation de non redevance cours de validité ;
6. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
7. une copie du registre de commerce, certifié conforme au greffe du tribunal de Première Instance
8. L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le MINFI;
9. Le certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP
10. Le plan de localisation signé sur l'honneur par le candidat ;

N.B : L'absence ou la non validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

Volume 2 : Offre technique

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

1. a. Présentation de l'organigramme complet du candidat ;
2. b. Document précisant la compréhension de la mission, l'approche méthodologique du travail proposé ainsi qu'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission
3. c. la liste du personnel du candidat ;

Le candidat devra fournir pour chaque personnel, un CV détaillé, une copie du diplôme exigé, une copie de chaque certification demandée et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant quelques projets réalisés qui lui permettent d'avoir cette expérience (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage,). Le Candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement ci-après :

8. Critères d'évaluation

a- Critères éliminatoires

- Dossier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- Note technique

b- Critères essentiels

N°	Libellé	Nombre de points	Total de points
1	Références de l'entreprise (copies 1 ^{ère} et dernière page du contrat + PV de réception des prestations ou attestation de bonne fin) 3 pts/ réf)		
1.1	Références générales du cabinet	4 x4	16
1.2	Références dans le traitement et l'analyse des données statistiques dans le domaine sociale.	4 x3	12
Total 1			28
2 Personnel clé			
2.1	Chef de mission, Ingénieur de conception en informatique, au moins 10 ans d'expérience professionnelle contrats justifiant sa participation en tant que consultant informaticiens dans 02 travaux		
2.1.1	Copie certifiée conforme du diplôme requis	4	4
2.1.2	Nombre d'années d'expérience générale (? 10 ans)	6	6
2.1.3	Cv signé	1	1
Total 2.1			11
2.2	Chef de mission adjoint, Ingénieur statisticien-Economiste, au moins 10 ans d'expérience, contrats justifiant sa participation copie de contrats en tant que expert technique dans au moins 04 projets d'enquêtes statistiques		
2.2.1	Copie certifiée conforme du diplôme requis	4	4
2.2.2	Nombre d'années d'expérience générale (? 10 ans)	6	6
2.1.3	Cv signé Cv	1	1
Total 2.2			11

2.3	04 experts ingénieur en Travaux statistiques avec au moins 05 ans d'expérience professionnelle		
2.3.1	Copie certifiée conforme du diplôme requis	3 x4	12
2.3.2	Nombre d'années d'expérience générale (? 10 ans)	3 x4	12
2.3.3	Cv signé	1x4	4
Total 2.3			28
Total 2			50
3 Personnel d'appui			
3.1	une secrétaire (baccalauréat minimum) : cv+ diplôme	4	6
3.2	Un chauffeur : cv + permis de conduire catégorie B	2	
4 moyens logistiques			
4.1	04 micro-ordinateurs (1 pt/micro) facture certifiée	4	14
4.2	02 Logiciels de traitement des statistiques (3 pts/logiciel) facture certifiée	6	
4.3	Logiciel de conception de base de données (2 pts/logiciel) facture certifiée	4	
Total 4			
5 Présentation			
5.1	Documents relier par spirale	1	2
5.2	Différentes parties du dossier séparées par un intercalaire couleur autre que le blanc	1	
Total global			100

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés sis au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003, rez de jardin Tél. 222 20 35 70 ou de la Coordination Nationale de l'ONJ-Yaoundé, TEL. : 222 22 73 63 / 677 60 17 55 / 222 22 74 36.

10. Evaluation et publication des resultats

Après analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance de tous les soumissionnaires par voie de presse.

Les soumissionnaires retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics. Les soumissionnaires non retenus pourront retirer leurs dossiers sous quinzaine suivant la publication des résultats de la présente pré-qualification. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le *MINISTRE*

MOUNOUNA FOUTSOU

COMMUNE DE DIBANG

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES SUIVANT
AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02229/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 25 MAI 2021 ET
DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DCE - PGAG/C – DIBANG/SG/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021, POUR LES
TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DIBANG,
BIYOUHA, MESSONDO, NGUIBASSAL ET BOT-MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION
DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la constitution ;

Vu la Loi N°2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la Loi N°2018 du 22 juillet 2018 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi N°2019 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriale Décentralisées ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du

Cameroun pour l'EXERCICE 2021;

Vu le Décret N°77/091 du 25 mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes et établissements Communaux ;

Vu le Décret N°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination des Préfets ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; et ses textes d'applications subséquents

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions

non contrares audécret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000003/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire de la Commune de DIBANG à l'issu du scrutin du 09 février 2020 ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois des Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021;

Vu la décision N°00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la décision municipale N°013/DM/CD/19 du 24 avril 2019 portant désignation du Secrétaire au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBANG ;

Vu la note de service N°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Région du Centre ;

Vu la lettre N°248/L/J08/SDL du 05 avril 2019 portant désignation d'un membre dans les Commissions Communales Internes des Publics ;

Vu la Décision Municipale 03/DM/CD/21 du 15/02/2021, portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de DIBANG ;

Vu l'autorisation de gré à gré N°02229/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 25 Mai 2021 ;

Vu le Dossier consultation des entreprises en procédure de gré à gré N°001/DCE - PGAG/C – DIBANG/SG/CIPM/2021 du 02 juin 2021, pour les travaux d'entretien des routes communales dans les arrondissements de DIBANG, BIYOUHA, MESSONDO, NGUIBASSAL ET BOT-MAKAK, Département du NYONG et KELLE, Région du Centre;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la commune de DIBANG, N° 2021/009/L/C-DIB/CIPM du 06 juillet 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire : **ETS JOHN VAN SHIP BUSINESS**; BP: 1220 Yaoundé; Tél: 675 592 47/661 314 757 , NIUP069212727336-W, est retenu pour les travaux d'entretien des routes communales dans les arrondissements de DIBANG, BIYOUHA, MESSONDO, NGUIBASSAL ET BOT-MAKAK, Département du NYONG et KELLE, Région du Centre, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA Quatre cent seize millions cent trois mille quatre cent deux (416 103 402)** et pour un délai d'exécution de douze (12) mois.

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DIBANG le 7 Juillet 2021

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° DU 4/06/2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR DE LA MIRAP COMMUNIQUE,

Par décision N°002/DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2021 du 08/07/2021, le résultat de la Demande de Cotation sus-visée se présente comme suit :

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MONTANT CORRECTIF DE L'OFFRE TTC EN FCFA
LOT UNIQUE	ETS AMAHO & CIE, BP 8213 Yaoundé, NIU N°P096800007323-Q, Tél. 699 30 59 90	9 659 250 FCFA	9 659 250 FCFA

Le soumissionnaire **ETS AMAHO & COMPAGNIE, BP 8213 Yaoundé, NIU N°P096800007323-Q, Tél. 699 30 59 90**, est retenu pour la fourniture de six (06) motocyclettes tout terrain à la MIRAP, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **9 659 250 FCFA (neuf millions six cent cinquante-neuf mille deux cents cinquante-neuf francs CFA)** et un délai d'exécution de vingt un (21) jours calendaires.

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours, à la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de grande consommation (MIRAP), pour l'établissement de la Lettre-Commande.

YAOUNDE le 8 Juillet 2021

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°:542/CW/DG/2021 DU 12/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 04/05/2021. POUR LES TRAVAUX DE CONTROLE ET DE REGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES POMPES A LA CAMWATER (AKOMNYDA, NKOAYOS, MEFOU, BONABERI, METCHIE 1 ET 2).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée, le soumissionnaire ci-après désigné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot unique	I-ENGINEERING CAMEROON SARL BP: 4143 Dia	49 373 204	Cent vingt (120) jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinze jours, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2021/002/AONO/ CIPM/MAETUR DU 22/06/2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le 08/07/2021 à 10 heures, heure locale, portant la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2021/002/CIPM/MAETUR DU 22/06/2021, POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DECES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR “ A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissions rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le 22/07/2021 à 10 heures, heure locale, portant la mention : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2021 / 002 / CIPM / MAETUR DU 22/06/2021 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DECES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR (OPERATION 156) “ À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en DEUX (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le 08/07/2021 à 11 heures, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance. L'ouverture des Offres financières aura lieu à une date ultérieure.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps : L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques et financières aura lieu le 22/07/2021 à 11 heures, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR sise à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071). Seuls les SOUMISSIONNAIRES peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres**Lire plutot****REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)****CLAUSE 4.3 – DATE ET HEURE LIMITES DU DEPÔT DES OFFRES**

Le Dossier Administratif et les propositions Techniques et Financières doivent être soumises au plus tard aux adresse, date et heure suivantes : le **08/07/2021 à 10h**, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13/ 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90. Email : www.maetur-cameroun.com.

CLAUSE 4.4 – OUVERTURE DES PLIS

Les dossiers administratifs, les propositions Techniques seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR dans la salle de conférence le **08/07/2021 à 11h**, heure locale, en présence des SOUMISSIONNAIRES ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les SOUMISSIONNAIRES ayant satisfait à une note technique supérieure à 80/100 verront leurs offres financières ouvertes ultérieurement.

Lire

II- AVIS D'APPELS D'OFFRES (AAO)

9 – Remise des Offres : Les soumissions rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le **22/07/2021 à 10 heures**, heure locale, portant la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**N° 2021 / 002 / CIPM / MAETUR DU 22/06/2021**

POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DECES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR (OPERATION 156)

“ À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”.

11 – Ouverture des plis : L'ouverture des plis se fera en un temps :

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques et financières aura lieu le **22/07/2021 à 11 heures**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR sise à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071). Seuls les SOUMISSIONNAIRES peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

III- REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**CLAUSE 4.3 – DATE ET HEURE LIMITES DU DEPÔT DES OFFRES**

Le Dossier Administratif et les propositions Techniques et Financières doivent être soumises au plus tard aux adresse, date et heure suivantes : le **22/07/2021 à 10h**, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13/ 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90. Email : www.maetur-cameroun.com.

CLAUSE 4.4 – OUVERTURE DES PLIS

Les dossiers administratifs, les propositions Techniques seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR dans la salle de conférence le **22/07/2021 à 11h**, heure locale, en présence des SOUMISSIONNAIRES ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les SOUMISSIONNAIRES ayant satisfait à une note technique supérieure à 80/100 verront leurs offres financières ouvertes ultérieurement.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/00/20/AONO/UYI/CIPM/2021 DU 16
JUN 2021**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, pour un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA Cette caution doit avoir une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, pour un montant de neuf cent trente mille (930 000) francs CFA Cette caution doit avoir une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1 CRITERES ELIMINATOIRES

Une offre sera rejetée si elle ne répond pas aux critères ci-dessous :

- i) Absence de l'une des pièces du dossier administratif après 48 H;
- ii) Absence d'une caution de soumission ;
- iii) Pièce falsifiée ou fausse déclaration;
- iv) Avoir obtenu moins de 80% des critères essentiels;
- v) Non-conformité à l'un des critères majeurs suivants :
 - Cylindrée ? 4 000 cc ;
 - Empattement ? 3 900 mm.

2 CRITERES ESSENTIELS

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après :

A	Présentation générale des offres	Oui	Non
B	Caractéristiques techniques du matériel proposé	Oui	Non
C	Service après-vente : Disponibilité des pièces de rechanges, disponibilité des ateliers de réparation...	Oui	Non
D	Référence du soumissionnaire : avoir fait au moins une (01) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années	Oui	Non
E	Délai de livraison et garantie	Oui	Non
F	Preuve d'acceptation des conditions du marché CCAP et CST	Oui	Non

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins **80%** des critères essentiels.

Le détail des spécifications techniques est donné dans le RPAO.

Lire plutot

1- Critères éliminatoires

- i. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- ii. Absence de la caution de soumission ;
- iii. Pièce falsifiée ou fausse déclaration;
- iv. Absence de prospectus détaillé ;
- v. Avoir obtenu moins de 80% des critères essentiels;
- vi. Non-conformité à l'un des critères majeurs suivants :
 - Cylindrée totale ? 4 000 cc ;
 - Empattement ? 3 900 mm ;

3 Autres

Au lieu de ...

n/a

3 **Autres**

Lire plutot

3. cahier de clauses administratives particulières(CCAP)

Article19 : paiement

Le MINMAP reçoit copie des décomptes provisoires et vise la dernière facture.

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le *RRECTEUR*

SOSSO Maurice Aurelien

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE CERTAINES PIÈCES DANS LE BÂTIMENT ABRITANT L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et déposées au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, au plus tard, le 13/07/2021 à 14 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/ AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE CERTAINES PIECES DANS LE BATIMENT ABRITANT L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM</p> <p>IMPUTATION : « 22-01-10 Autres constructions » A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et déposées au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, au plus tard, le 21/07/2021 à 14 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/ AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE CERTAINES PIECES DANS LE BATIMENT ABRITANT L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM</p> <p>IMPUTATION : « 22-01-10 Autres constructions » A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 13/07/2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à l'ancien siège du FEICOM 0 Mimboman derrière les Sapeurs-Pompiers. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 21/07/2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à l'ancien siège du FEICOM 0 Mimboman derrière les Sapeurs-Pompiers. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

ADDITIF N°07 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS POINTS DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07BIS/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AXE "ENTRÉE CHOCHO- ÉCOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA", DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUSVISÉ, QUE CERTAINS POINTS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ONT ÉTÉ MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- h) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- iii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Expérience du personnel d'encadrement ;
- v) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans un délai de 48 heures après l'ouverture; à l'exception de la caution de soumission;
- c) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- h) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

DOUALA le 7 Juillet 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

FOWA Aimé René

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° __032__ C/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°16/DC/C-AYOS/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT: BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°16/DC/C-AYOS/CIPM/2021 du 18 mai 2021 en procédure d'urgence Demande de Cotation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RE		
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire rete
Lot unique	Fourniture du matériel pédagogique et scolaire dans la Commune d'Ayos	ETS TROPICAL TEL : 677 51 80 31 / 696 72 13 07

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la C

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

COMMUNIQUE N° 00000615/C/MINFI/CTR/UAGM DU 12 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION DÉCLARANT INFRACTUEUX L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 424/AMI/MINFI /CTR/UIGAM DU 12 MAI 20121 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/INC ET DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION, COMMUNIQUE

Par décision N°00000614D/MINFI/CTR/UAGM du **12 JUIL 2021**, l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt susvisé est déclaré infructueux, pour n'avoir pas abouti à la pré-qualification d'au moins trois (03) candidats.

Il s'agit de :

N°	SOUMISSIONNAIRES	ADRESSES ET CONTACTS	Résultats de l'évaluation
1	AGORA CONSULTING	BP : 6583 Yaoundé –Cameroun Tel : 222 21 09 45 e-mail agora-consulting.net	Note technique suffisante
2	AFRICAN CONSULTING ENTREPRISE	BP : 2439 Douala-Cameroun Tel : 674 706 867 e-mail : baoce@yahoo.fr	Note technique insuffisante
3	AUDIT CONSEIL	BP : 5269 Douala Cameroun Tel : 233 43 32 74 Fax : 233 42 10 15 e-mail : contact@clsauditconseil.com	
4	DELOITTE	BP : 5393 Douala-Bonanjo Tel : 233 42 55 59/233 43 64 36 e-mail : www.deloitte.com	
5	CAEAC	BP : 3223 Douala-Cameroun Tel : 233 42 16 98 Fax : 233 42 16 98 e-mail : caeac_sarl@hotmail.com	
6	MAZARS	3 ^{ème} étage Immeuble Ex AMACAM BP : 3791 Cameroun Tel : 233 42 42 47	

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° DU 4/06/2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR DE LA MIRAP COMMUNIQUE,

Par décision N°002/DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2021 du 08/07/2021, le résultat de la Demande de Cotation sus-visée se présente comme suit :

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MONTANT CORRECTIF DE L'OFFRE TTC EN FCFA
LOT UNIQUE	ETS AMAHO & CIE, BP 8213 Yaoundé, NIU N°P096800007323-Q, Tél. 699 30 59 90	9 659 250 FCFA	9 659 250 FCFA

Le soumissionnaire **ETS AMAHO & COMPAGNIE, BP 8213 Yaoundé, NIU N°P096800007323-Q, Tél. 699 30 59 90**, est retenu pour la fourniture de six (06) motocyclettes tout terrain à la MIRAP, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **9 659 250 FCFA (neuf millions six cent cinquante-neuf mille deux cents cinquante-neuf francs CFA)** et un délai d'exécution de vingt un (21) jours calendaires.

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours, à la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de grande consommation (MIRAP), pour l'établissement de la Lettre-Commande.

YAOUNDE le 8 Juillet 2021

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION
N°02/DC/MIRAP/ADM/DAF/CF/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06)
MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES
PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR,

Vu. La Loi N° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;
Vu. La Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
Vu. La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat;
Vu. La Loi N° 2019/023 du 24 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2021;
Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;
Vu. Le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu. Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
Vu. Le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu. Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
Vu. la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;
Vu. La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021;
Vu. Vu la décision n° 00000119/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2016 constatant à titre transitoire la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du Secteur Public et Parapublics ;
Vu la Demande de Cotation N°02/DC/MIRAP/CIPM/2021 du 04/06/2021 pour la fourniture de six motocyclettes tout terrain à la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de grande consommation (MIRAP) et son additif N°1 du 30/06/2021;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MIRAP, N°029/L/CIPM-MIRAP/2021 du 05/07/2021.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire **ETS AMAHO & GIE, BP 8213 Yaoundé, NIU N°P096800007323-Q, Tél. 699 30 59 90**, est retenu pour la fourniture de **six (06) motocyclettes tout terrain à la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP)**, pour le montant Toutes Taxes comprises de **9 659 250 FCFA (neuf millions six cent cinquante neuf mille deux cent cinquante)**, et un délai d'exécution de vingt un (21) jours calendaires

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DIBANG le 8 Juillet 2021

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? __ 029 __ DM/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09/04/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À LA MAIRIE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°13/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 09/04/2021, en procédure d'urgence pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène à la Mairie d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

Article 1:L'entreprise dont le nom suit est retenue pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène à la Mairie d'Ayos :

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Mont
Lot unique	Fourniture et l'installation d'un groupe électrogène à la Mairie d'Ayos	AYOS le 5 Juillet 2021 ETS FJM ENGINEERING Le MAIRE TEL : 694 66 25 53 NDONGO BIKO'O Paul	

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N° 542/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 12/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 04/05/2021. POUR LES TRAVAUX DE CONTROLE ET DE REGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES POMPES A LA CAMWATER (AKOMNYDA, NKOAYOS, MEFOU, BONABERI, METCHIE 1 ET 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi- et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 04/05/2021. POUR LES TRAVAUX DE CONTROLE ET DE REGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES POMPES A LA CAMWATER (AKOMNYDA, NKOAYOS, MEFOU, BONABERI, METCHIE 1 ET 2).. ;
Le Procès-verbal d'attribution de la CIPM du 22/06/2021.

DECIDE

Article 1: La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot unique	I-ENGINEERING CAMEROON SARL BP: 4143 Dja	49 373 204	Cent vingt (120) jours

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /?

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECISION N°00000218 /D/BUCREP DU 05 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/BUCREP/4ÈME RGPH/DG/CN/CIPM/2021 DU 05 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UN (01) GROUPE ELECTROGENE INSONORISE, MUNI D'UN INVERSEUR DE SOURCE AUTOMATIQUE, D'UNE PUISSANCE DE 25 KILOWATTS MINIMUM, EN UN (01) LOT UNIQUE POUR LE COMPTE DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4E RGPH)/BUCREP.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions non contraires au décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissements Publics.

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution du Marché relatif à la fourniture et la mise en service d'un (01) groupe électrogène insonorisé, muni d'un inverseur de source automatique, d'une puissance de 25 kilowatts minimum, en un (01) lot unique pour le compte du 4^{ème} Recensement General de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH)/BUCREP, Exercice Budgétaire 2021, ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRE PROPOSE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN F CFA	DELAI DE LIVRAISON	OBSERVATION
Ets REFERENCE SERVICES Tél :675 481 689	15 502 500	trente(30) jours	Offre conforme pour l'essentiel au DAO et classée première (moins disant)

Article 2 : Le soumissionnaire retenu est invité à se présenter à la Cellule au service des marchés du Bureau Central de Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), 1^{er} étage Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre à Yaoundé pour l'établissement et la souscription du projet de marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBARGA Bernadette

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N° 541/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 12/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014/AAONO/CAMWATER/DG/DA/M/CIPM/2021 DU 24/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DE LA DIRECTION COMMERCIALE DE LA CAMWATER A DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;

Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques

Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation

Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;

Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.

Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick

Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi- et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014/AAONO/CAMWATER/DG/DA/M/CIPM/2021 DU 24/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DE LA DIRECTION COMMERCIALE DE LA CAMWATER A DOUALA. ;

Le Procès-verbal d'attribution de la CIPM du 30/06/2021.

DECIDE

Article 1: La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	MontantFCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot unique	AFRICA CONTRACTORS SARL BP : 6367 Yaoundé, Avenue Kennedy.	43 719 435	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /?

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES MARCHES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Date de publication de l'appel d'offres : 21 avril 2021 (CT)

Pays: Cameroun

Agence d'exécution: Electricity Development Corporation

Nom du Projet : Renforcement et Extension des Réseaux Electriques de Transport et de Distribution (PRERETD)

Numéro de Prêt/Don : 2100150022896

Nom de l'appel d'offres : Finalisation des travaux de construction de la ligne de transport électrique 90KV MINLAMIZIBI – EBOLOWA et du génie civil du poste 90/30/15 KV d'EBOLOWA

Méthode d'acquisition : AON OUVERT

Préférence nationale (Oui ou Non) : NON

Préférence régionale (Oui ou Non) : NON

Numéro d'appel d'offres de l'Emprunteur : 001/AONO/EDC/CIPM/DEP/PRERETD/IE/2021

Date d'approbation par la Banque du DAO : 14 Avril 2021

Date d'émission du DAO : 16 avril 2021

Date limite de remise des offres : 25 mai 2021

Date d'ouverture des offres : 25 mai 2021

Date de réception par la Banque du rapport d'évaluation des offres : 16 juin 2021

Date d'approbation de la Banque sur le rapport d'évaluation : 05/07/2021

Nom de l'attributaire du Marché : GROUPEMENT ELECTROPLOMB/TEFON

Nationalité : CAMEROUNAISE

Adresse : BP 12 275, Douala, **e-mail** : info@electroplomb.com

Montant du Contrat HT&HDD : 893 634 401 FCFA

Durée d'exécution du Contrat : 06 mois

Résumé de l'objet du Contrat : Finalisation des travaux de construction de la ligne de transport électrique 90KV MINLAMIZIBI – EBOLOWA et du génie civil du poste 90/30/15 KV d'EBOLOWA.

Nombre total de soumissionnaires : 4 entreprises

Pour les autres soumissionnaires :

Nom : GROUPEMENT FM.E Et COGET

Nationalité : Camerounaise

Adresse : BP 5 377 Douala, **Tel** : 676 822 308, **email** : futuremast@yahoo.fr, futuremast@gmail.com

Prix des offres lus à haute voix (HT & HDD) : 1 172 556 075 FCFA

Prix évalués (HT & HDD) : N/A

Offres acceptées / rejetées : rejetées

Motifs de leur rejet :

- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour un formulaire d'offre non conforme aux exigences du DAO
- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour avoir fourni une garantie non conforme aux exigences du DAO
- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour l'absence de certains formulaires
- L'offre du soumissionnaire est non-conforme pour l'essentiel au plan technique.

Nom : CEGELEC S.A (CEGELEC CAMEROUN)

Nationalité : Camerounaise

Adresse : BP : 4507 Douala, **Tel** : 690 450 552/690 448 252/690 469 621, **e-mail** : arnaud.allix@omexom.com

Prix des offres lus à haute voix (HT & HDD) : - 498 821 Euro + 136 410 \$ US + 672 251 394 FCFA

Prix évalués (HT & HDD) : N/A

Offres acceptées / rejetées : **rejetées**

Motifs de leur rejet :

- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour avoir fourni une garantie non conforme aux exigences du DAO
- L'offre du soumissionnaire n'est pas exhaustive
- L'offre du soumissionnaire est non-conforme pour l'essentiel au plan technique.

Nom : **ZOUBEL GLOBAL SARL**

Nationalité : **CAMEROUNAISE**

Adresse : **BP 33 148 Yaoundé, Tel : 677 767 998, e-mail : samuelgilleszouabelinga@gmail.com**

Prix des offres lus à haute voix (HT & HDD) : **799 690 092 FCFA**

Prix évalués (HT & HDD) : **N/A**

Offres acceptées / rejetées : **Rejetées**

Motifs de leur rejet :

- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour un formulaire d'offre non conforme aux exigences du DAO
- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour l'absence de certains formulaires
- L'offre du soumissionnaire est non-conforme pour l'essentiel au plan technique.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

N.B. : *Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande auprès de l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.*

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° __029__ C/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09/04/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À LA MAIRIE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°13/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 09/04/2021, en procédure dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU		
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu
Lot unique	Fourniture et l'installation d'un groupe électrogène à la Mairie d'ayos	ETS FJM ENGINEERING TEL : 694 66 25 53

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

COMMUNIQUE N° 0000002 /D/BUCREP DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/BUCREP/DG/ CIPM/2021 DU 21 AVRIL 2021 RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU BUREAU CENTRAL DES RECENSEMENTS ET DES ETUDES DE POPULATION (BUCREP).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP)

COMMUNIQUE :

Par Décision N° 00000236 /BUCREP/DG du 08 juillet 2021, le soumissionnaire ci-après a été déclaré attributaire du Marché relatif à l'appel d'offres susmentionné ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRE PROPOSE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FRANCS CFA TTC	DELAJ DE LIVRAISON	OBSERVATION
CABINET ARCHITECTURE ET HARMONIE Tél : 222 08 35 90	41 141 250	Quatre (04) mois	Offre conforme pour l'essentiel au DAO et classée première (mieux disant)

Le Directeur Général de ladite société ou son représentant est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au service des marchés du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre à Yaoundé, pour recevoir notification de la décision et le projet de marché correspondant

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBARGA Bernadette

COMMUNE DE SOA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-SOA/BMP/CIPM /2021 DU 24 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION (BATIMENTS A ET B, BLOC LATRINE ET INCINERATION) DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SOA URBAIN DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°00000056/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2021 du 08/07/2021, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ DE LIVRAISON
Lot unique	ETS LEPS BP : 159 - Yaoundé Tél. :677 59 24 05	33 091 498	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF
ETS TCHUENTE BP : 11231 – Yaoundé	Éliminé pour n'avoir pas obtenu la note technique requise
TOGETHER WIN SARL BP : Yaoundé	Éliminé pour offre financière incomplète

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

SOA le 8 Juillet 2021

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° 030 C/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOCAL DEVANT ABRITER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE DE LA MAIRIE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°14/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 09 avril 2021 en procédure d'urgence, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE		
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire
Lot unique	Construction du local devant abriter le groupe électrogène de la mairie d'Ayos	ETS NANGA & FILS B.P. : 14632 Yaoundé Tel : 699 87 81 86

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°:541/CW/DG/2021 DU 12/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/CAMWATER/DGIDAJM/CIPM/2021 DU 24/05/2021. POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DE LA DIRECTION COMMERCIALE DE LA CAMWATER A DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée, le soumissionnaire ci-après désigné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
Lot unique	DG CAMWATER	AFRICA CONTRACTORS SARL BP : 6367 Yaoundé, Avenue Kennedy.	43 719 435	Quatre (04) mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N°09/C/CMJO/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique

L'Entreprise ci-dessous a été retenue comme Adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
FOURNITURE DES MATERIELS ET PRODUITS DESTINES A LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	ETS WAYIT BP 812 NKONGSAMBA TEL 673 996 018	4 482 578 FCFA.	30 jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de l'attribution, en vue de la souscription du projet de Lettre-Commande correspondant.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après n'ont pas été retenus pour les motifs suivants

SOUSSIONNAIRE	Montant TTC (FCFA)	MOTIF
ETS LES BATISSUERS UNIS BP 173 NKONGSAMBA TEL 672 47 45 20	4 999 978 FCFA	2ème au classement, offre plus disante

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

MANJO le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°21N°013/C/C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/ COB / CIPM /2021 DU 07 JUN 2021 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,

Par **DECISION N° 21N°013/D/ C0B/ CIPM/ 2021 DU 09 JUILLET 2021** Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	TITULAIRE: GROUPE MARSWELL SARL, BB : 20115 YDE, TEL : 678 35 21 79	16 500 000 Francs CFA	16 500 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire de l'entreprise, **GROUPE MARSWELL SARL, BP : 20115 YDE, TEL : 678 35 21 79**, est retenu pour la fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum aux écoles primaires publiques de la Commune d'Obala, Département de la Rékié, Région du centre, **dans la Commune d'Obala, Département de la Lékié**, pour un montant TTC en **Francs CFA de 16 500 000 (seize millions cinq cent mille)**, et un **déla**i de 15 (quinze) jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 9 Juillet 2021

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE DE MAROUA 1

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°001/DC/C.MRA 1/CIPM/AG/2021 DU 07/07/2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IER, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Maroua 1er (Maître d'Ouvrage) lance pour le compte de la Commune, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Maroua 1er, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- ? Le matériel de l'administration et pédagogique
- ? Le matériel et produits pharmaceutiques
- ? Le matériel et équipements de sport

3. Cout Prévisionnel

Vingt-sept million deux cent trente-deux mille (27 232 000) de Francs CFA TTC

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par Budget du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Maroua 1er dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 697606824

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat Particulier de la Commune de Maroua 1er dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente mille francs (30 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Maroua 1er

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat de la Commune de Maroua 1er au plus tard le **02/08/2021 à 14 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°001/DC/C.MRA 1/CIPM/AG/2021 DU 07/07/2021. RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1ER, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation est de : Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de **cinq cent quarante-quatre mille six cent quarante (544 640) de francs CFA**, et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le **02/08/2021 à 15 heures**. Dans la salle des délibérations de la Commune de Maroua 1er, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation**13. Critères d'évaluation****13.1. Principaux critères éliminatoires**

- ? Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ? Inexistante de la caution de soumission

13.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés Publics compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- ? Présentation générale de l'Offre ;
- ? Références de l'Entreprise ;
- ? Matériel de livraison ;
- ? Capacité de financement ;
- ? La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison)

15. Attribution

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière. L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation. Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er. Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS la Commune de Maroua 1er au numéro suivant : 697606824 et au Ministère des Marchés Publics aux numéros 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

MAROUA le 7 Juillet 2021

Le MAIRE

HAMADOU HAMIDOU

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE (ERP) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) (PHASE 1) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
I01G1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation et du renforcement des performances, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres International Restreint (AOIR) relatif à la mise en place d'un Progiciel de Gestion Intégrée (ERP) à la SCDP.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres sont détaillées dans les Termes de Références (TDR) du DAO et comprennent notamment :
la fourniture, l'installation, le développement, l'intégration, la mise en production, la formation, l'assistance au démarrage et le support technique.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Huit cent trente-quatre millions sept cent cinquante mille francs CFA Toutes Taxes Comprises (834 750 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont constituées d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

participation au présent Appel d'Offre est restreinte aux entreprises suivantes, pré-qualifiées suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°003/AMI/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 relatif à la préqualification des entreprises pour la mise en place d'un progiciel de gestion intégrée (ERP) à la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	Groupement ITGSTORE/ITEC	BP : 812 Douala, Tel : (+237) 233 43 63 73
2	Groupement BRIDGEO/CONSEILS PLUS	BP : 4942 Douala, Tel : (+237) 233 439 163
3	Groupement CATALYST/VIGILENS/PROGRESYS	BP : 14929 Yaoundé

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire **I01G1**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP), Tel : (+237) 233 40 54 45 / Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des marchés sise au-dessus du Club House. B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060, ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 /., dès publication du présent Appel d'offres contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trois cent cinquante mille francs CFA (350 000 FCFA)** payable dans le compte **N°335 988 00001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 12/08/2021 à 09H 00 Min, heure locale** à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 / Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax(+237) 233 40 47 96 / N° de poste 12060 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE (ERP) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Prestations est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre ou un établissement financier agréés par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **Seize millions cinq cent mille francs (16 500 000) F CFA.**

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **12/08/2021** à **10h00min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au siège de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des Offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des Offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Candidat non assujéti au Régime d'Imposition Réel ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

Offre technique

- Présence d'une information financière ;
- Absence de contrat de maintenance ;
- Non-respect du profil du chef de mission ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique ;

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes au modèle prescrit par le DAO :

-Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

-Devis Quantitatif Estimatif (DQE).

-Lettre de soumission financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	35 Points
Compréhension des TDR et adéquation de la solution aux fonctionnalités	10 Points
Méthodologie et planning d'exécution de la mission	10 Points
Qualification du personnel clé	35 Points
Attestation de l'éditeur	

06 Points



CRITERES	NOTE
Pertinence du contrat de maintenance	03 Points
Présentation de l'Offre	01 Point
TOTAL	100 Points

15. Méthode de sélection du Prestataire

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x (Fm/Fp)**

Sf étant le score financier, **Fm** la proposition la moins-disante et **Fp** le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2.

Le score total est alors de : $ST = 0.8St + 0.2Sf$

15. Attribution

L'attribution du Marché pour chacun des lots, se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 (Quatre-vingt-dix)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Toute autre information à caractère technique peut être obtenue au siège de la SCDP à Douala, à la Cellule des Systèmes d'Informations (CSI), Téléphone : (+237) 675 74 07 66

DOUALA le 9 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°035/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610106

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des conditions de vie et la sécurité des populations dans la Ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien du réseau d'éclairage dans la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront en :

- La fourniture des matériels électriques telle que (Lampes électriques; Câble électrique ; Accessoires électriques ; Pièces de rechange pour lampes électriques) ;
- Les travaux de remise à niveau sur les tronçons nécessaires, le raccordement au réseau d'éclairage public des lampadaires issus des branchements individuels ;
- Le maintien du niveau de service des installations d'éclairage public réhabilités et de ceux n'ayant pas fait l'objet des travaux de réhabilitation ;
- les travaux de réhabilitation des installations d'éclairage public dont le fonctionnement est jugé satisfaisant par : l'entretien des ouvrages existants, c'est-à-dire la révision des installations, le réglage des horloges, le nettoyage des foyers lumineux et le remplacement des pièces défectueuses (contacteurs, ballast, amorceurs, câbles et raccords, etc....).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **280 000 000 (Deux cent quatre-vingt millions)** et réparti comme suit :

Lot 1	180 000 000 Fcfa TTC
Lot 2	100 000 000 Fcfa TTC

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots définis ci-après :

- Achat du matériel ;
- Entretien des installations d'éclairage public.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2021 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 610106

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : villed@douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo de Bonanjo: B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **3359**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, 620 rues du Gouverneur CARRAS, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo au plus tard le **19/08/2021 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 035/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021
TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu est de :

Lots	Intitulés	Durée
1	Achat du matériel	Trois (03) mois
2	Entretien des installations d'éclairage public	Douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de :

- Lot 1 : Trois millions six cent mille (3 600 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : Deux millions 2 000 000) Francs CFA ;

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **19/08/2021 à partir de 13heures précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Non satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. **a.** Chiffre d'affaires **Oui/non**
2. **b.** Références de l'entreprise **Oui/non**
3. **c.** Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **Oui/non**
4. **d.** Preuves d'acceptation des conditions du marché **Oui/non.**
5. **e.** Expérience du personnel d'encadrement **Oui/non**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Un même soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-Vingt-Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction de la passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rue du Gouverneur CARRAS sise au 2ème étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maître d'Ouvrage et Président de Commission de Passation des Marchés.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

COMMUNIQUE N° 00000617/C/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP DU 12 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 00000423/AMI/MINFI/CTR DU 12 MAI 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/SEMRY ET ÉTUDE DE LA VIABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION COMMUNIQUE :

Les resultats de L'évaluation des offres de la consultation susvisée se presentent comme suit :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES ET CONTACTS	Résultats de l'évaluation	Observations
1	CAEAC	BP : 3223 Douala-Cameroun Tel : 233 42 16 98 Fax : 233 42 16 98 e-mail : caeac_sarl@hotmail.com	85/100	Qualifiés
2	AGORA CONSULTING	BP : 6583 Yaoundé –Cameroun Tel : 222 21 09 45 e-mail agora-consulting.net	76/100	
3	Moore Stephens	BP 3883 DOUALA-BONANJO Tél. 237 233 43 25 25 Site :www.more-global.com	70,5/100	
4	MAZARS	BP 3791 DOUALA- Tél. 237 233 43 42 47 Site : www.mazars.cm	42,5/100	Éliminés
5	Audit Conseil (CLS)	BP 5229 DOUALA- Tél. 237 233 43 25 32 Site : www.clsaudittconseil.com	34/100	(note technique insuffisante)

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000063 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CRTV/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LA LOCATION DE LA BANDE PASSANTE INTERNET A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY, - EXERCICE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **MTN CAMEROON LIMITED**, BP 15574 Douala, tél. : 679 00 90 22 / 677 55 18 14 est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 003/DC/CRTV/CIPM/2021 du 07 juin 2021 pour la location de la bande passante internet à la CRTV Marketing and Communication Agency, - Exercice 2021, pour un montant TTC de **F CFA 15 492 000 (quinze millions quatre cent quatre-vingt-douze mille)**.

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LE
CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DE LA
SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO)
FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de rendre fluide la circulation et de la sécurisation des usagers de la route de la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité cocontractante, lance un Appel d'Offre National Restreint, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la signalisation verticale de certaines voiries (Deido, Akwa, Bali, Bonanjo, Bonapriso).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- La Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement ;
- Le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC)
- L'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **20 000 000 (Vingt Millions)** de Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offre, feront l'objet d'un seul Lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°**010/ASMI/CUD/SG/DECI/2020** du 16 Décembre 2020. Il s'agit de :

N°	Bureaux d'Etudes	Adresses
1	SETEC ING	BP : 10 083 Yaoundé ; Tel : 699 98 29 04
2	LE COMPETING	BP : 7214 Yaoundé ; Tel : 222 21 59 88
3	CADEK SARL	BP : 3914 ; Tel : 33 43 89 71
4	BINSO CONSULTING	BP : 4036 Yaoundé ; Tel : 698 42 62 97

5	CERBAT SARL	BP : 13 258 ; Tel : 222 31 38 45
6	ETS DOMI	Tel : 680 58 52 98
7	CREACONSULT	BP : 11 735 Blvd Rép Douala ; Tel : 694 24 98 48/233 42 63 85
8	GROUPEMENT ENSERBAT-TP/BET INTEGRA	BP : 11 366 ; Tel : 699 41 33 49
9	Groupement DIDON Conseil/GM Consulting	BP.30011 Yaoundé ; tel :2 22 21 84 27
10	LST Sarl	BP.5558 Douala ; tel : 699 997 689

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d la Communauté Urbaine de Douala des Exercices -2021, sur la ligne d'imputation Budgétaire n°220 150.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : [villededouala@cud.com](mailto:villededouala@ cud.com).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : [villededouala@cud.com](mailto:villededouala@ cud.com), contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **3359880001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 au plus tard le **18/08/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DE LA
SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent mille (400 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18/08/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

L'ouverture des propositions financière des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité après quarante-huit (48) heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandons d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- Note technique inférieure à **70 points sur 100** des critères essentiels ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

b) Les Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- Expérience du BET pertinente pour la mission **30 points** ;
- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux termes de référence **10 points** ;
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points** ;
- Moyens logistiques **10 points**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Mission de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante, en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction de la passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rue du Gouverneur CARRAS sise au 2ème étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage et Président de Commission de Passation des Marchés.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N°08/C/CMJO/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique

L'Entreprise ci-dessous a été retenue comme Adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS SYDD B.P 12428 DOUALA Tél. : 676 47 92 17	9 598 999 FCFA	30 jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de l'attribution, en vue de la souscription du projet de Lettre-Commande correspondant.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après n'ont pas été retenus pour les motifs suivants

SOUSSIONNAIRES	Montant TTC (FCFA)	MOTIFS
ENSERBAT SARL B.P 3037 Douala, Tél.: 694 431 270	9 835 388 FCFA	2ème au classement, offre plus disante.
ETS WAYIT B.P 812 Nkongsamba Tél.: 673 996 018	9 875 993 FCFA	3ème au classement, offre plus disante.
ETS LES BATISSEURS UNIS B.P : 173 Nkongsamba ; Tél. : 672 47 45 20	10 587 103 FCFA	4ème au classement. offre plus disante.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

MANJO le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

COMMUNE DE DIBANG

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02229/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 25 MAI 2021 ET DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DCE - PGAG/C – DIBANG/SG/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DIBANG, BIYOUHA, MESSONDO, NGUIBASSAL ET BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, COMMUNIQUE :

Par DECISION N°004 /D/MP/AT/C-DIBANG/2021 du 07 /07/2021, le résultat de La Consultation sus-visée se présente comme

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MONTANT COR L'OFFRE TTC E
LOT UNIQUE	ETS JOHN VAN SHIP BUSINESS , BP: 1220 Yaoundé; Tél: 675 592 47/661 314 757, NIU P069212727336-W	416 103 402	416 103 402
	ETS MARTHIC HONORIS ; BP : 43 Ambam Tél : 694 448 102	-	-
	ETS ALVINE COMPANY ; BP : 1320 Yaoundé Tél : 694 448 102 NIU P119212709483-D	-	-

Le soumissionnaire : **ETS JOHN VAN SHIP BUSINESS**; BP: 1220 Yaoundé; Tél: 675 592 47/661 314 757, NIU P069212727336-W pour les routes communales dans les arrondissements de DIBANG, BIYOUHA, MESSONDO, NGUIBASSAL ET BOT-MAKAK, Département du NYONG et KELLE, Région du Centre, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA quatre cent seize mille (416 103 402)** et pour un délai d'exécution de douze (12) mois.

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les trois (03) jours, à l'adresse du marché.

DIBANG le 7 Juillet 2021

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 12/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 800 ML DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT EN BETON BITUMINEUX AU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM.FINANCEMENT : BUDGET CTSOS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'aménagement partiel des voies d'accès au dépôt de Bafoussam, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction de 800 ML de la voie de contournement avec enrobage en béton bitumineux au dépôt SCDP de Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent DAO comprennent les tâches décrites conformément au CCTP ci-joint et notamment :

- Travaux d'installation de chantier ;
- Travaux de nettoyage et terrassement ;
- Travaux sur la chaussée et trottoirs ;
- Travaux d'assainissement et Drainage ;
- Travaux d'ouvrage d'art et ouvrage hydrauliques ;
- Travaux de signalisation et équipements de sécurité ;
- Travaux divers ;
- Travaux de déplacement des réseaux publics (eau, électricité, téléphone et autres)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **d'Un milliard cent trente millions de Francs CFA Toutes Taxes comprises (1 130 000 000 FCFA) TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les Travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Comité Technique de Suivi des Opérations de Sécurisation des Dépôts Pétroliers (CTSOS) exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 650 21 02 64 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Quatre cent cinquante mille Francs (450 000 F) CFA** payable dans le compte N° **3359880**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **05/08/2021** à **09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 ,Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64/Fax (+237) 233 40 47 96 avec la mention:

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021
DU 12/07/2021
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 800 ML DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT EN BETON
BITUMINEUX AU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM) »
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de sept (07) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **Vingt-deux millions six cent mille francs (22 600 000 F) CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **05/08/2021** à **10h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des marchés de la SCDP à la salle de conférence de la SCDP (au 2ème étage immeuble siège) /Club House de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

● Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Soumissionnaire non soumis au Régime d'Imposition Réel ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

● Offre technique

- Non-obtention de 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation de 4 critères essentiels sur 5.

- Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Lettre de soumission financière ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

- | | |
|--|---------|
| ● Références de l'Entreprise | Oui/Non |
| ● Moyens matériels | Oui/Non |
| ● Moyens humains | Oui/Non |
| ● Méthodologie et planning d'exécution des travaux | Oui/Non |
| ● Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché | Oui/Non |

Soit un total de 5 critères

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du Club-House au Siège de la SCDP à Douala : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST) : Téléphone (+237) 679 51 88 84 ou 6 94 84 06 08.

Visite de site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Chef de Dépôt de Bafoussam.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES MARCHES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Date de publication de l'appel d'offres : 21 avril 2021 (CT)

Pays: Cameroun

Agence d'exécution: Electricity Development Corporation

Nom du Projet : Renforcement et Extension des Réseaux Electriques de Transport et de Distribution (PRERETD)

Numéro de Prêt/Don : 2100150022896

Nom de l'appel d'offres : Finalisation des travaux de construction de la ligne de transport électrique 90KV MINLAMIZIBI – EBOLOWA et du génie civil du poste 90/30/15 KV d'EBOLOWA

Méthode d'acquisition : AON OUVERT

Préférence nationale (Oui ou Non) : NON

Préférence régionale (Oui ou Non) : NON

Numéro d'appel d'offres de l'Emprunteur : 001/AONO/EDC/CIPM/DEP/PRERETD/IE/2021

Date d'approbation par la Banque du DAO : 14 Avril 2021

Date d'émission du DAO : 16 avril 2021

Date limite de remise des offres : 25 mai 2021

Date d'ouverture des offres : 25 mai 2021

Date de réception par la Banque du rapport d'évaluation des offres : 16 juin 2021

Date d'approbation de la Banque sur le rapport d'évaluation : 05/07/2021

Nom de l'attributaire du Marché : GROUPEMENT ELECTROPLOMB/TEFON

Nationalité : CAMEROUNAISE

Adresse : BP 12 275, Douala, **e-mail** : info@electroplomb.com

Montant du Contrat HT&HDD : 893 634 401 FCFA

Durée d'exécution du Contrat : 06 mois

Résumé de l'objet du Contrat : Finalisation des travaux de construction de la ligne de transport électrique 90KV MINLAMIZIBI – EBOLOWA et du génie civil du poste 90/30/15 KV d'EBOLOWA.

Nombre total de soumissionnaires : 4 entreprises

Pour les autres soumissionnaires :

Nom : GROUPEMENT FM.E Et COGET

Nationalité : Camerounaise

Adresse : BP 5 377 Douala, **Tel** : 676 822 308, **email** : futuremast@yahoo.fr, futuremast@gmail.com

Prix des offres lus à haute voix (HT & HDD) : 1 172 556 075 FCFA

Prix évalués (HT & HDD) : N/A

Offres acceptées / rejetées : rejetées

Motifs de leur rejet :

- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour un formulaire d'offre non conforme aux exigences du DAO
- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour avoir fourni une garantie non conforme aux exigences du DAO
- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour l'absence de certains formulaires
- L'offre du soumissionnaire est non-conforme pour l'essentiel au plan technique.

Nom : CEGELEC S.A (CEGELEC CAMEROUN)

Nationalité : Camerounaise

Adresse : BP : 4507 Douala, **Tel** : 690 450 552/690 448 252/690 469 621, **e-mail** : arnaud.allix@omexom.com

Prix des offres lus à haute voix (HT & HDD) : - 498 821 Euro + 136 410 \$ US + 672 251 394 FCFA

Prix évalués (HT & HDD) : N/A

Offres acceptées / rejetées : **rejetées**

Motifs de leur rejet :

- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour avoir fourni une garantie non conforme aux exigences du DAO
- L'offre du soumissionnaire n'est pas exhaustive
- L'offre du soumissionnaire est non-conforme pour l'essentiel au plan technique.

Nom : **ZOUBEL GLOBAL SARL**

Nationalité : **CAMEROUNAISE**

Adresse : **BP 33 148 Yaoundé, Tel : 677 767 998, e-mail : samuelgilleszouabelinga@gmail.com**

Prix des offres lus à haute voix (HT & HDD) : **799 690 092 FCFA**

Prix évalués (HT & HDD) : **N/A**

Offres acceptées / rejetées : **Rejetées**

Motifs de leur rejet :

- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour un formulaire d'offre non conforme aux exigences du DAO
- L'offre du soumissionnaire est non conforme pour l'essentiel pour l'absence de certains formulaires
- L'offre du soumissionnaire est non-conforme pour l'essentiel au plan technique.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

N.B. : *Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande auprès de l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.*

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°036/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610 106.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des hommes et des biens dans la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint, pour le Contrôle Technique et la Surveillance des Travaux D'entretien Du Réseau D'éclairage.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont constituées en seul Lot et réparties comme suit :

- La Direction de l'exécution du contrat des travaux (DET) y inclus le suivi des actions Environnementales et sociales ;
- L'Ordonnancement, le pilotage et la Coordination du Chantier (OPC) ;
- L'Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **20 000 000 (Vingt Millions)** de Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, feront l'objet **d'un (01) Lot Unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°010/ASMI/CUD/DECI/2020, du **16 Décembre 2020** Il s'agit de :-

N°	Bureaux d'Etudes	Adresses
1	LE COMPETING	BP : 7214 Yaoundé ; Tel : 222 21 59 88
2	Groupement NEW DESIGN/ATECS/SANA	BP : 30 320, Tel : 694 71 25 68 675 15 64 95
3	CONTEC SARL	BP : 12 668 Douala, Tel : 650 10 17 49

4	BERCO BTP Sarl	BP : 1 872 Douala, Tel : 677 43 71 92
---	----------------	--

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2021 et suivant, sur la ligne d'imputation Budgétaire **N°610 106**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : villededouala@tud.com.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : villededouala@tud.com , contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARRAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 au plus tard le **19/08/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 036/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021
POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE
PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Dix (10) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Quatre Cent mille (400 000) FCFA** Etablie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO et valable pendant **trois (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **19/08/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à BONANJO. L'ouverture des propositions financière des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure. **Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.**

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique,
- Note technique inférieure **75/100**,
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandons d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP.

b. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- Expérience du BET pertinente pour la mission **30 points**
- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux termes de référence **10 points**
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points**
- Moyens logistiques **10 points**

15. Attribution

Le consultant sera sélectionné selon la méthode **qualité-coût**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction de la passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rue du Gouverneur CARRAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage et Président de Commission de Passation des Marchés.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°010/AMI/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 DU 13/07/2021 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DE CABINETS D'INGENIERIE POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 800 ML DE VOIE DE CONTOURNEMENT EN BETON BITUMINEUX AU DEPOT SCDP – BAFOUSSAM .

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le projet consiste à aménager une voie de contournement de 800 ml en béton bitumineux au dépôt de la SCDP de Bafoussam pour le premier lot et l'aménagement d'une aire de stationnement en béton pour le second lot. Le consultant recruté devra assurer le suivi et le contrôle des travaux, il devra de manière détaillée :

- Assurer La coordination générale du projet ;
- Superviser l'exécution des travaux sur le terrain ;
- Assister le Maitre d'Ouvrage à l'élaboration de tous les documents du chantier, notamment les rapports d'avancement et d'achèvement des travaux ;
- Veiller au respect des délais et à la Maitrise du BUDGET du projet ;
- Assistance aux opérations de réception et à la maitrise d'ouvrage.

2. Consistance des prestations

a) Le prestataire s'assurera que les travaux sont exécutés conformément aux conditions du/des Marché(s), passé(s) avec le(s) entreprise(s) adjudicataire(s), et les règles de l'art et les délais contractuels, tout en veillant également , délais et qualité:

au contrôle et à la maîtrise des coûts délais et qualité des travaux,,
à la protection de l'environnementale et à l'hygiène du chantier,
à la sécurité des personnes et des biens sur le chantier.

À ce titre, il assurera pendant toute la durée des travaux et au cours des phases préparatoires et de réceptions la supervision et le contrôle des travaux **de construction de la voie de contournement de 800 ML en béton bitumineux au dépôt SCDP – Bafoussam.**

b) Il veillera également à l'utilisation efficiente de son propre personnel, de façon à mobiliser les experts respectifs en tenant compte des exigences des chantiers et des retours d'expérience de l'exploitation et de la maintenance de la SCDP ;

c) Il veillera au respect de clauses contractuelles et au suivi des travaux pendant la période de garantie.

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à tout Cabinet d'ingénierie national répondant aux critères suivants :

- Être un Cabinet d'ingénierie et/ou d'Expertise national ou international compétent et expérimenté dans les domaines du Génie Civil ;
- Disposer du personnel qualifié et du matériel en bon état de fonctionnement pour l'exécution des travaux ;
- Justifier de références dans les missions de supervision et de construction des routes revêtues ainsi que dans des ouvrages en béton.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies marquées comme tels, sous pli fermé à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du Club House au plus tard le **27/07/201 à 12H00min, heures précises, heure locale**. Ils devront porter la mention :

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° 010 /AMI/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2021 DU 13/07/2021 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DE CABINETS D'INGENIERIE POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 800 ML DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT EN BETON BITUMINEUX AU DEPOT SCDP – BAFOUSSAM.

5. Composition du dossier

La première enveloppe dite « **enveloppe A** » portera la mention « **pièces administratives** » et contiendra les documents ci-après :

- 1) La déclaration d'intention de soumissionner, signée par le Chef d'entreprise pour tous les soumissionnaires ;
- 2) L'accord de groupement le cas échéant ;
- 3) Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- 4) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de **trois (3) mois** précédant la date de remise des offres ou tout autre document équivalent (exigible pour tous les membres du groupement le cas échéant) ;
- 5) L'inscription au Registre de commerce et du crédit mobilier ou tout autre document équivalent (exigible pour tous les membres du groupement le cas échéant) ;
- 6) Un Certificat de non-exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou son représentant (exigible pour tous les membres du groupement le cas échéant) ;
- 7) Pour les nationaux (membres d'un groupement ou non), Une attestation pour soumission à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) signée du Directeur Général ou le responsable territorialement compétent certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois. A défaut du Directeur Général ou du responsable territorialement compétent, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce ;
- 8) Pour les nationaux (membres d'un groupement ou non), Une attestation de non-redevance délivrée par le responsable fiscal et de rattachement certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts, pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois. A défaut du responsable territorialement compétent, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce ;
- 9) Pour les nationaux (membres d'un groupement ou non), une carte de contribuable en cours de validé.

En cas de groupement, celui exigé dans le cadre de cet appel à manifestation d'Intérêt est de type « **SOLIDAIRE** ». La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références du soumissionnaire constitués dans l'ordre suivant :

N°	Critères	Points
1	Expérience du cabinet	30
2	Moyens humains	25
3	Moyens matériel et logistique	15
4	Capacité financière	10
5	Valeur technique de l'offre	20
	TOTAL	100

À l'issu de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de Cabinets pré qualifiés sera établie et publiée.

6. Critères d'évaluation

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

CRITERES ET SOUS-CRITERES	POINTS
CRITERES I : EXPERIENCE DU CABINETS	



CRITERES ET SOUS-CRITERES	POINTS
Expérience Générale du Cabinet	20
Avoir deux (02) références de contrôles des travaux des voiries dans les marchés publics d'au moins 80 millions FCFA	10
Avoir deux (02) références de études des travaux des voiries dans les marchés publics d'au moins 50 millions FCFA	10
Nota :	
5pts par références validé	
Joindre les copies de contrats, les procès-verbaux de réception ou tout autre pièce justificative équivalente.	
Joindre également les documents contractuels décrivant le projet (nature, type et taille des principaux équipements et installations...)	
Un contrat ou document équivalent donne droit à la moitié des points ;	
Un procès-verbal de réception ou document équivalent donne droit à l'autre moitié des points	
Expérience spécifique du Cabinet	10
Avoir deux (02) références de supervision des travaux d'une aire de parking	5
Avoir deux (02) références de supervision des travaux de construction d'une voie en béton bitumineux d'au moins 500 ml	5
Nota :	
Joindre les copies de contrats, les procès-verbaux de réception ou tout autre pièce justificative équivalente.	
Joindre également les documents contractuels décrivant le projet (nature, type et taille des principaux équipements et installations...)	
Un contrat ou document équivalent donne droit à la moitié des points et un procès-verbal de réception ou document équivalent donne droit à l'autre moitié des points.	
CRITERES II : MOYENS HUMAINS	25
Un Ingénieur chef de projet, il devra disposer de :	5
Un diplôme d'ingénieur bac+5 minimum en génie mécanique, Génie Industriel ou équivalent, Au moins dix (10) ans expérience générale	2
Au moins une (01) certification ou attestation de formation en Management des projets	1
Au moins une (01) référence d'étude, d'audit ou d'expertise ou de supervision d'ouvrages ou d'installations dans l'industrie pétrolière	1
Au moins une (01) référence comme Ingénieur Chef de Projet dans les travaux de construction industrielle ou Au moins trois (03) références comme ingénieur Projet (Chef de projet adjoint ou assistant) dans les travaux de construction industrielle	1
Un ingénieur spécialiste en Génie Civil, il devra disposer de :	4
Un diplôme d'ingénieur bac+5 minimum en génie civil ou équivalent	1
Au moins cinq (05) ans expérience générale	1

CRITERES ET SOUS-CRITERES	POINTS
Au moins une (01) référence d'étude, d'audit, d'expertise ou de supervision de construction de fondations des bacs de stockage d'hydrocarbures liquides	1
Au moins trois (03) références d'étude, d'audit, d'expertise ou de supervision de travaux de construction de massifs ou de supports d'équipements dans les sites pétroliers	1
Un superviseur des travaux de Génie Civil, il devra disposer de :	3
Un diplôme d'ingénieur bac+3 minimum en génie civil ou équivalent au moins cinq (05) ans d'expérience générale	1
Au moins une (01) référence d'étude, d'audit, d'expertise ou de supervision de construction de fondations des bacs de stockage d'hydrocarbures liquides	1
Au moins trois (03) références d'étude, d'audit, d'expertise ou de supervision de travaux de construction de massifs ou de supports d'équipements dans les sites pétroliers	1
Un expert topographe:	3
Un diplôme d'ingénieur Bac+2 minimum en génie civil, génie rural ou équivalent, Au moins cinq (05) ans expérience générale	1
Au moins une (01) référence d'étude, d'audit, d'expertise ou de supervision de construction de routes	1
Au moins trois (02) références de supervision de travaux d'étude ou de construction des routes	1
Un Expert géotechnique	3
Un diplôme d'ingénieur Bac+3 minimum, Au moins cinq (05) ans expérience générale	1
Au moins trois (03) références d'étude, d'audit, d'expertise ou de supervision de travaux de route ou d'aménagement de voies;	1
Au moins trois (03) références d'études et/ou de supervision de travaux de routes ou d'aménagement de voies	1
Un superviseur des travaux d'électricité et d'instrumentation, il devra disposer de :	2
Un diplôme de technicien supérieur Bac+2 minimum en génie électrique, Génie électrotechnique ou équivalent ; Au moins trois (03) ans expérience générale	1
Au moins trois (03) références d'étude, d'audit, d'expertise ou de supervision de travaux d'installation électriques dans les sites industriels	1
Un Responsable contrôle et assurance et contrôle qualité, il devra disposer de :	3
Un diplôme d'ingénieur bac+5 minimum en génie mécanique, génie Industriel, QHSE ou équivalent ; Au moins sept (07) ans expérience générale	1
Au moins une (01) référence de responsable QA/QC ou trois (03) références de superviseur QA/QC ou postes équivalents dans les projets de construction industrielle	1
Au moins trois (03) références en contrôle qualité	1
Un Responsable HSE, il devra disposer de :	2
Un diplôme d'ingénieur bac+5 minimum en génie mécanique, génie Industriel, génie civil, génie électrique, QHSE ou équivalent ; Au moins sept (07) ans expérience générale	1
Au moins une (01) référence de responsable HSE ou trois (03) références de superviseur HSE ou postes équivalents dans les projets de construction industrielle	



CRITERES ET SOUS-CRITERES	POINTS
Nota :	
Un personnel proposé n'ayant pas le diplôme requis ou l'expérience générale minimale exigée ne sera pas évalué sur les autres items. Le soumissionnaire aura par conséquent la note 0 sur ce Personnel	
Un CV non signé ou daté ne sera pas considéré et ne fera pas l'objet d'une évaluation. Le soumissionnaire aura par conséquent la note 0 sur personnel	
Le dossier de chaque personnel proposé, pour être évalué, devra contenir un engagement de disponibilité pendant la mission, dûment daté et signé du tiers. Dans le cas contraire, Le soumissionnaire aura la note 0 sur ce personnel	
Le dossier de chaque personnel proposé, pour être évalué, devra contenir une copie certifiée de sa pièce d'identité. Dans le cas contraire, Le soumissionnaire aura la note 0 sur ce personnel	
CRITERES III : MOYENS MATERIEL ET LOGISTIQUE	15
III.1. Matériel informatique	5
03 Ordinateurs ou laptops	1.5
02 Imprimantes	1
02 Scanners	1
03 Logiciels (routier, géotechnique et structure)	1.5
III.2. Matériel géotechnique	4
01 densitomètre	2
01 Scléromètre	1
01 matériel pour Analyse Granulométrique	1
IV.3. Moyens Logistiques	3
02 pick up 4x4	2
1 point par matériels	1
IV.4. Moyens topographique	3
01 Théodolite- station totale	1
02 GPS ou au moins équivalent	2
CRITERE IV : CAPACITE FINANCIERE	10
Chiffre d'affaires Certifié des trois (03) dernières années d'au moins 100 millions FCFA, calculé sur la base des montants des références des trois dernières années	5
Capacité financière Certifier d'au moins 100 millions FCFA délivrer par une banque de premier ordre	5
CRITERES IV : VALEURS TECHNIQUES DE L'OFFRE	20
description détaillée de la méthodologie de travail proposée	6

CRITERES ET SOUS-CRITERES	POINTS
Normes, codes et standards applicables et à suivre	2
Planning détaillé des travaux à exécuter	2
Plan de management du projet à mettre en place	6
Certifications du cabinet (un point par certification)	2
Présentation de l'offre	2

1 Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 80 points/100 ;
- Être sur le coup d'une suspension des Marchés publics au Cameroun.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du Club-House au Siège de la SCDP à Douala : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST) ; Téléphone (+237) 679 51 88 84 ou 6 94 84 06 88.

8. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'avis d'appel d'offres restreint tiendra également lieu de publication des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

DOUALA le 13 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

**AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°03/AONR/MIRAP/CIPM/2021 DU 24/06/2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT
ACCOMPAGNER LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE
GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE
YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou par Lettres recommandées avec accusé de réception à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), porte 304, BP 12584 Yaoundé-Cameroun, Tél (237) 2223 41 45 /677 77 77 55, Fax 22 23 41 46, Email:mirap_cm@yahoo.fr, le 12/07/2021 au plus tard à 13 heures précises.</p> <p>Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/MIRAP/cIPM/2021 DU EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER la mission de regulation des approvisionnements des produits de grande consommation (mirap) DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou par Lettres recommandées avec accusé de réception à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), porte 304, BP 12584 Yaoundé-Cameroun, Tél (237) 2223 41 45 /677 77 77 55, Fax 22 23 41 46, Email:mirap_cm@yahoo.fr, le 23/07/2021 au plus tard à 13 heures précises.</p> <p>Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/MIRAP/cIPM/2021 DU EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ACCOMPAGNER la mission de regulation des approvisionnements des produits de grande consommation (mirap) DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT 1) ET DE DOUALA (LOT 2) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu le 12/07/2021 à 14 heures au siège de la CIPM dans la salle de réunion de l'immeuble abritant ses services au quartier ELIG-ESSONO à Yaoundé, à côté de GIRAFE HOTEL par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la MIRAP, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis aura lieu le 23/07/2021 à 14 heures au siège de la CIPM dans la salle de réunion de l'immeuble abritant ses services au quartier ELIG-ESSONO à Yaoundé, à côté de GIRAFE HOTEL par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la MIRAP, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

3 Autres

Au lieu de ...

n/a

Lire plutot

Article 1 : L'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence **N°03/AONR/MIRAP/cIPM/2021 du 24/06/2021** en v entreprise devant accompagner la MIRAP dans l'organisation de ses marchés dans les villes de Yaoundé (lot) et de Douala (qu'il suit :

A- CONSISTANCE DES PRESTATIONS(CONSISTENCY OF THE SERVICES) :

- **Pièce N°1** : Avis d'Appel d'Offres-version française (paragraphe n°3) ;
- **Pièce N°3** : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (article 1, paragraphe n°3) ;
- **Pièce N°4** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (article 1, paragraphe n°3) ;
- **Pièce N°5** : Termes de Référence (point VII, paragraphe n°1)

- **AU LIEU DE**

LOT1 (Yaoundé)	LOT2 (Douala)
.....
- Nettoyage et aménagement du site ;	- Nettoyage et aménagement du site ;
.....

- **LIRE PLUTOT**

LOT1 (Yaoundé)	LOT2 (Douala)
.....
- Nettoyage du site ;	- Nettoyage du site ;
.....

- **Pièce N°1** : Avis d'Appel d'Offres-version anglaise (paragraphe n°3)

- **INSTEAD OF**

LOT1 (Yaoundé)	LOT2 (Douala)

..... - Cleaning and development of the site; - Cleaning and development of the site;
---	---

- *READ RATHER*

LOT1 (Yaoundé)	LOT2 (Douala)
..... - <i>Cleaning of the site</i> ; - <i>Cleaning of the site</i> ;

B. RECEVABILITÉ DES OFFRES (ADMISSIBILITY OF THE OFFERS) :

- **Lettre d'invitation à soumissionner** (point n°4) ;
- *AU LIEU DE*

Toutes les soumissionsdoivent être remisesau plus tard à 13 heures le 12/07/2021.....

- *LIRE PLUTOT*

Toutes les soumissionsdoivent être remisesau plus tard à 13 heures le 23/07/2021.....

- **Pièce N°1** : Avis d'Appel d'Offres-version française (paragraphe n°8) ;
- *AU LIEU DE*

Les offres rédigées en français ou en anglais..... devront être déposées..... le 12/07/2021 au plus tard à 13 heures précises.

- *LIRE PLUTOT*

Les offres rédigées en français ou en anglais..... devront être déposées..... le 23/07/2021 au plus tard à 13 heures précises.

- **Pièce N°1** : Avis d'Appel d'Offres-version anglaise (paragraphe n°8) ;
- *INSTEAD OF*

Tenders drawn up in English or French.....must be filed.....the 12/07/2021 at the latest at 1 p.m. sharp.

- *READ RATHER*

Tenders drawn up in English or French.....must be filed.....the 23/07/2021 at the latest at 1 p.m. sharp.

- **Pièce N°3** : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (paragraphe n°10) ;
- *AU LIEU DE*

Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard le 12/07/2021 à **13 heures**, heure locale.....

- *LIRE PLUTOT*

Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard le 23/07/2021 à **13 heures**, heure locale.....

C. OUVERTURE DES PLIS (Opening the folds) :

- **Pièce N°1** : Avis d'Appel d'Offres-version française (paragraphe n°10) ;
- **Pièce N°3** : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (paragraphe n°12)

- *AU LIEU DE*

L'ouverture des plis aura lieu le 12/07/2021 à 14 heures au siège de la CIPM dans la salle de réunion de l'immeuble abritant ELIG-ESSONO à Yaoundé, à côté de GIRAFE HOTEL par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

- *LIRE PLUTOT*

L'ouverture des plis aura lieu le 23/07/2021 à 14 heures au siège de la CIPM dans la salle de réunion de l'immeuble abritant ELIG-ESSONO à Yaoundé, à côté de GIRAFE HOTEL par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

- **Pièce N°1** : Avis d'Appel d'Offres-version anglaise (paragraphe n°10)

- *INSTEAD OF*

The opening of the folds will take place on 12/07/2021 at 2 p.m. at the CIPM headquarters in the meeting room of the building ELIG-ESSONO district of Yaoundé, next to GIRAFE HOTEL by the Internal Commission for Public Procurement at MIRAP, in their duly mandated representatives and having a perfect knowledge of their file.

- *READ RATHER*

The opening of the folds will take place on 23/07/2021 at 2 p.m. at the CIPM headquarters in the meeting room of the building ELIG-ESSONO district of Yaoundé, next to GIRAFE HOTEL by the Internal Commission for Public Procurement at MIRAP, in their duly mandated representatives and having a perfect knowledge of their file

D. DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS (TIME LIMIT FOR THE PERFORMANCE OF SERVICES)

- **Pièce N°1** : Avis d'Appel d'Offres-version française (paragraphe n°11) ;
- **Pièce N°4** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (article 20, paragraphe 20.1) ;
- **Pièce N°5** : Termes de Référence (point VIII)

- *AU LIEU DE*

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de six (06) mois (du 27 juillet au 31 décembre 2021).

- *LIRE PLUTOT*

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de six (06) mois (du 28 juillet au 31 décembre 2021).

- **Pièce N°1** : Avis d'Appel d'Offres-version anglaise (paragraphe n°11)

- *INSTEAD OF*

The period of execution of the services provided by the Contracting Authority is six (06) months (from the 27/07/2021 to 31/12/2021).

- *READ RATHER*

The period of execution of the services provided by the Contracting Authority is six (06) months (from the 28/07/2021 to 31/12/2021).

E. SOUSCRIPTION DU PROJET DE LETTRE-COMMANDE

- **Pièce N°3** : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (article 18)

- *AU LIEU DE*

Un délai de trois (03) jours calendaires...est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet.....



- LIRE PLUTÔT

Un délai de quinze (15) jours calendaires...est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet.....

F. PROPOSITION FINANCIERE : TABLEAUX TYPES (pièce n°8)

- Ø AU LIEU DE

8. B. Coûts unitaires du personnel clé

Noms et prénoms	Qualification/Fonction	Salaire	Coût
		Mensuel	semestriel
		
	Chef d'équipe chapiteaux		
TOTAL GENERAL			

8. D. Frais remboursables

N°	Description	Unité	Quantité	Prix	Mont
				unitaire	Total/
1.	Frais de voyage divers				
2.	Indemnité de subsistance				
3.	Frais de transport locaux				
4.	Loyers de bureaux/logement/ Services de bureau				

Par voyage

par voyage

par mois

par mois

06	
06	



Total général

8. E. Frais divers

N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant Total/m
1.	Frais de communications entre _____ et _____ (téléphone, fax, e-mail)	mois	06		
2.	Rédaction, reproduction de rapports et de documents divers	mois	06		
3.	Matériel : véhicules, ordinateurs, tables, chaises, matériel d'électrification des sites, etc...	mois	06		
Total général					

8.F. Ventilation des coûts par activité

DESIGNATION DE L'ACTIVITE:						
N° PRIX	Qualification/ Fonction	quantité	Unité	Salaire mensuel	Quotte part mensuelle	
	-	-	mois	-	%	montant
Main d'œuvre	Chef d'équipe chapiteaux		mois			
			mois			
			mois			
	TOTAL A					
.....					
G	Risques + Bénéfices		%		F x %	
P	PRIX DE VENTE TOTAL HORS TAXE				G + F	
PU	PRIX DE VENTE UNITAIRE HORS TAXE				P/Qté =P	

8.H. Cadre du Détail Estimatif

8.H.2. Cadre du détail estimatif du lot2

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	PU HT En FCFA	PRIX TO En F
.....
109	Mise à disposition des tables, chaises plastique ;	Mois			
110	Electrification du site ;	Mois			
111	Surveillance du strict respect des mesures barrières de lutte contre le covid 19 ;	Mois			

112	Supervision des activités dans le site	Mois			
113	Distribution des correspondances dans les administrations	Mois			
114	Transport des chapiteaux	Mois			
TOTAL HT					
TVA (19,25%)					
AIR (2,2% ou 5,5%)					
NET A PERCEVOIR					
TOTAL TTC					

Arrêté le présent devis à la somme de Francs CFA

- LIRE PLUTÔT

8. B. Coûts unitaires du personnel clé

Noms et prénoms	Qualification/Fonction	Salaire	
		Mensuel	Coût semestriel
		
	Chef d'équipe <i>manutention</i>		
TOTAL GENERAL			

8. D. Frais remboursables

N°	Description	Unité	Quantité	Prix	
				unitaire	Montant Total/mois

1.	Frais de voyage divers	Par voyage			
2.	Indemnité de subsistance	par voyage			
3.	Frais de transport locaux	par mois	06		
4.	Loyers de bureaux/logement/ Services de bureau	par mois	06		
Total général					

8. E. Frais divers

N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant Total/mois
----	-------------	-------	----------	------------------	-----------------------

1.	Frais de communications entre _____ et (téléphone, fax, e-mail)	mois	06		
2.	Rédaction, reproduction de rapports et de documents divers	mois	06		
3.	Matériel : véhicules, ordinateurs, tables, chaises, matériel d'électrification des sites, etc...	mois	06		
Total général					

8.F. Ventilation des coûts par activité

DESIGNATION DE L'ACTIVITE:						
N° PRIX	Qualification/ Fonction	Quantité	Unité	Salaire mensuel	Quotte part mensuelle	
	-	-	mois	-	%	montant
Main d'œuvre	Chef d'équipe manutention		mois			
			mois			
			mois			
	TOTAL A					
.....					
G	Risques + Bénéfices		%		F x %	
P	PRIX DE VENTE TOTAL HORS TAXE				G + F	
PU	PRIX DE VENTE UNITAIRE HORS TAXE				P/Qté =P	

8.H. Cadre du Détail Estimatif

8.H.2. Cadre du détail estimatif du lot2

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	PU HT En FCFA	PRIX TO En F
.....
109	Surveillance du strict respect des mesures barrières de lutte contre le covid 19 ;	Mois			
110	Supervision des activités dans le site	Mois			
111	Distribution des correspondances dans les administrations	Mois			
112	Transport des chapiteaux	Mois			

TOTAL HT	
TVA (19,25%)	
AIR (2,2% ou 5,5%)	
NET A PERCEVOIR	
TOTAL TTC	

Arrêté le présent devis à la somme de Francs CFA

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le MAIRE

BAMZOK Ntol Cyprien

COMMUNE DE TOUBORO

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2021 DU 30 JUIN 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMUM) POUR LE COMPTE DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DEL'EDUCATION DE BASE DE TOUBORO. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 15 197 02 641534 6114 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la **fourniture pédagogique et scolaire (paquet minimum) pour le compte de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Touboro** , Le Maire de la Commune de Touboro (Autorité Contractante)

2. Consistance des prestations

Cette fourniture consiste à **acheter pour le compte de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Touboro, du matériel didactique, conformément au Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le dossier de la présente Demande de Cotation.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la demande de cotation est estimé à **quarante-neuf millions huit cent treize mille (49 813 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité des conditions à **toutes les entreprises prestataires de services spécialisées et installées au Cameroun.**

6. Financement

La fourniture objet de la présente demande de cotation est financée par le **Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB exercice 2021 qui est inscrit sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5515197 02 641528 6114 426.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Touboro sise à l'Hôtel de Ville de Touboro dès publication de la présente demande de cotation

8. Acquisition du Dossier

contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Touboro** . Lors du retrait du dossier de consultation, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu portant le numéro de la consultation, le nom du maître d'ouvrage et celui de l'entreprise. Les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque pli rédigé en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposé contre récépissé dûment signé auprès du service technique de la Commune de Touboro **au plus tard le 21 Juillet 2021 à 10 Heures** et devra porter la mention:

**DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2021 DU
REUTIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCHOIRES (PAQUETS MINIMUM)
POUR LE COMPTE DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE TOUBORO
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (TVA) et Toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est d'**un (01) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Neuf cent quatre-vingt-seize mille deux cent soixante (996 260) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances. D'un délai de validité de quatrevingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **21 Juillet 2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Touboro qui établira un procès-verbal séance tenante et fera en même temps les propositions d'attribution.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

vérification de la conformité et comparaison des offres

La commission de passation des marchés procédera à :

- L'examen de la conformité des offres ; du point de vue des délais de validité des pièces, de leur authenticité et des spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder à une éventuelle correction.
- l'élaboration d'un tableau comparatif des offres.

Principaux critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité du dossier administratif après 48 heures
- Dossier financier incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission après 48 heures.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre financière est évaluée **moins disante** et conforme à l'enveloppe prévue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'**Hôtel de Ville de Touboro.**

TOUBORO le 30 Juin 2021

Le MAIRE

YANDAL Celestin

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021
DU 05/07/2021 POUR LA PRODUCTION DES LIGNES DIRECTRICES ET SOP SUR LE DIAGNOSTIC DU
PALUDISME**

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Avis de Consultation pour la production et la distribution des lignes directrices et SOP sur le diagnostic du paludisme.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation portent sur la production des documents suivant le tableau ci-après :

N°	Designation	Quantité
1	Production et distribution « SOP sélection et transmission des lames de contrôle qualité du diagnostic de routine du paludisme »	2 000
2	Production et distribution « Rapport de résultat de lecture 1 ^{er} lecteur »	5 000
3	Production et distribution « Rapport de résultat de lecture 2 ^{ème} lecteur »	5 000
4	Production et distribution « Evaluation des lames lues pour une relecture (en cas de discordance des résultats) »	3 000
5	Production et distribution des « Fiches de notification de performance »	3 000
6	Production et distribution « Feedback annuel des structures sanitaires après une relecture aveugle »	1 000

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de **quinze millions (15 000 000) de Francs CFA Hors Taxes, soit dix-sept millions huit cent quatre-vingt-sept mille cinq cent (17 887 500) Francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun, ayant une expérience avérée dans la production et la livraison de ce type de fournitures.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par **la subvention du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme pour la partie hors taxe et le budget de l'Etat pour les taxes.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, **au Secrétariat du Programme National de lutte contre le Paludisme situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré **au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **20 000 (vingt- mille) FCFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée au secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 03/08/2021 à 13 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 05/08/2021 POUR LA PRODUCTION DES LIGNES DIRECTRICES ET SOP SUR LE DIAGNOSTIC DU PALUDISME A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **trente (30) jours à compter de la date de délivrance du Bon à Tirer (BAT) au Cocontractant de l'Administration.**

Les documents produits seront livrés au Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme (GTC/PNLP) sis à Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) FCFA**, délivrée par une institution financière agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la présente Demande de Quotation.

Elle devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 03/08/2021 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme siégeant **dans les locaux du Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre la Paludisme situé à côté de l'immeuble de santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.**

Seuls les soumissionnaires ou **leurs représentants dûment mandatés** peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission daté, signé et timbré.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour produire et livrer les documents retenus.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme** situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à **l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des partenaires le Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN** situé à côté de l'Immeuble de la Santé ; Tél : 650 84 87 45 / 696 98 40 22.

Fraude et corruption

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél - 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR

KOMBO THOMAS

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 17 JUIN 2021 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE DE L'ÉDITION DES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL GILBERT BIWOLE DU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège à Mimboman, au plus tard le 13/07/2021 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET DE D'EDITION DES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE DU DEVELOPPMENT LOCAL GILBERT BIWOLE DU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2021</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège à Mimboman, au plus tard le 21/07/2021 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 17/06/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET DE D'EDITION DES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE DU DEVELOPPMENT LOCAL GILBERT BIWOLE DU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2021</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 13/07/2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/07/2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°013/TRADEX/DG/CIPM/2021 DU 02/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 1ER JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE TRADEX A MEYONE « LOT ÉLECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION - VENTILATION »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société TRADEX S.A. communique :

La **société TECHNIQUES ELECTRIQUES, BP : 8149** Douala, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres sus comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELA
Trente millions cent quatre-vingt-huit mille huit cent sept (30 188 807)	Trente-six millions cent cinquante-deux (36 000 152)	C

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Martre d'Ouvrage pour la finalisation des Marchés correspondants. Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites. Secrétariat de la CMA TRADEX. B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun Tél. 233 43 63 75 / 233 43 63 76

DOUALA le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0008/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 DU 12/07/2020
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRES « FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021 »**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'exécution du programme d'actions de prévention et de sécurité routière, le Ministère des Transports compte confier à des consultants privés, les prestations intellectuelles retenues dans le cadre du financement du Fonds routier, pour l'exercice 2021.

Il s'agit des projets ci-après :

N°	Libellé
Projet 1	Organisation d'un séminaire de restitution du cahier de charges pour l'encadrement et le transfert des compétences et des ressources aux collectivités décentralisées (CTD)
Projet 2	Campagne de sensibilisation médiatique en matière de prévention et de sécurité routières à travers la téléphonie mobile
Projet 3	Campagne de sensibilisation médiatique en matière de prévention et de sécurité routière à travers les télévisions à portée nationale

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront aux Appels d'Offres Nationaux Restreints pour l'exécution de ces projets, le Ministre des Transports lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt dans les conditions ci-après :

2. Objet

Le présent Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des sociétés qui seront admises à soumissionner pour l'exécution des projets de prévention routières ci-dessus et retenus dans le cadre du financement du Fonds routier, pour l'exercice 2021.

3. Participation et origine

3.1- La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute société (ou groupement d'entreprises) de droit Camerounais remplissant les critères ci-après selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise, et de l'expérience dans le domaine, de prévention et de sécurité routières et dans le domaine choisi ;
- avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.
- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère des Transports, Direction des Transports Routier.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le 04/08/2021 à 12 heures précises à l'adresse suivante :

MINISTERE DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRANSPORTS ROUTIERS
SOUS-DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE ROUTIERES

Avec la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°008/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE
DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE
PROJET N°..... : »

5. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifesté leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.
La première enveloppe, dite « enveloppe A », portera la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°008/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE
DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE»

PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

- 1- La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;
- 2- L'acte notarié en cas de groupement d'entreprise ;
- 3- Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
- 4- Un certificat de non redevance ;
- 5- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
- 6- Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

NB. : Un seul dossier administratif suffira quel que soit le nombre de projets choisis par le soumissionnaire.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus et un seul acte notarié de constitution du groupement sera suffisant pour tous les membres du groupement.

L'autre enveloppe, dite « enveloppe B », portera la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0008/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE »

OFFRE TECHNIQUE, pour le projet N° (Préciser le titre du projet)

L'Offre technique comprendra :

- La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
- La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
- Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
- La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du cout

6. Critères d'évaluation

N.B. Tout dossier administratif non-conforme entraînera l'élimination pure et simple du cabinet d'études concerné.

N°	Critères d'évaluation	Notes
----	-----------------------	-------

1	Présentation du dossier	05
2	Présentation du cabinet d'études (Ancienneté, capital, capacité financière, logistique et moyens humains)	10
3	Qualification des ressources pour la mission	25
4	Expérience du soumissionnaire assortie des références en rapport avec l'objet de la mission	15
5	Projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie ainsi qu'une estimation du coût.	35
6	Cohérence de l'estimation du coût de la mission	10
	Total	100

N.B : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront retenus.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION D'UNE ZONE D'ÉBOULEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA AU LIEU DIT « BANGUE ECOLE PUBLIQUE » FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICES 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Douala, le maire de la ville de Douala, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la communauté Urbaine De Douala, un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de stabilisation d'une zone d'éboulement dans la Ville de Douala au lieu-dit « Bangue école publique ».

Le présent projet concerne l'éboulement d'une route en terre situé au quartier Bangue dans d'arrondissement de Douala 5^{ème}, et dont l'aménagement permettra de stabiliser la zone et de préserver les biens et les personnes.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation du chantier;
- Travaux préparatoires ;
- Terrassement;
- Ouvrage en béton armé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue du relevé sur site s'élève à **cent quarante-deux millions six cent mille (142 600 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont constitués un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offre est ouverte aux sociétés de droit camerounais faisant les BTP ayant réalisés des travaux similaire ou travaux routiers jusqu'à la réception provisoire.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°220 150 et la ligne de projet n°137107.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au babillard de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279 rue Victoria à l'Hôtel de ville de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : +(237)233 42 18 50-fax :+(237)233 42 69 50 ; Site web : www.douala.cm, dès publication du présent avis.

Toutefois des informations complémentaires peuvent être sollicitées par courrier adressé à la Commission interne de passation des Marchés Publics ou auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine à l'immeuble NSIA situé à Bonanjo dans la ville de Douala avec copie à la Direction de Entretien et de la Construction des Infrastructures.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être acquis à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) francs CFA au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offre.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et marquée comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala au plus tard le **11/08/2021 2021** à Douze (12) heures 00, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021

STABILISATION D'UNE ZONE D'EBOULEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA AU LIEU DIT « BANGUE ECOLE PUBLIQUE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux millions huit cent cinquante-deux mille (2 852 000) FCFA** et valable pendant cent vingt(120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **11/08/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- L'absence de la Caution de Soumission ;
- L'absence ou la non-conformité après 48 heures d'une pièce dossier administratif ;
- Les fausses déclarations ou les falsifications de pièces ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La présence dans le répertoire des entreprises défailtantes produite par l'organe en charge de la régulation des marchés publics ;
- Non -respect d'au moins deux critères essentiels.

Les critères essentiels :

1. **Le Chiffre d'affaires** : montant du chiffre d'affaires des trois (03) dernières années supérieur ou égal à cent (100 000 000) millions ;
2. **L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières** : attestation de solvabilité d'un montant au moins égal à cent (100.000.000) de Francs CFA.
3. **La disponibilité du matériel et des équipements.**
4. **L'expérience du personnel d'encadrement.**
5. **Les références de l'entreprise.**

Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années dans le domaine de construction des zones d'éboulements ou d'ouvrage d'art à la CUD au moins un (01) projet, de montant au moins égal à 100 000 000 FCFA.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Cent Vingt (120) jours** à partir de la remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés de la Communauté urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 333 42 15 09 ; site web : www.douala.cm.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0007/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES « FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'exécution du programme d'actions de prévention et de sécurité routières, le Ministère des Transports compte confier à des consultants privés, les prestations intellectuelles retenues dans le cadre du financement du Fonds Routier, pour les exercices 2021.

Il s'agit des projets ci-après :

N°	Libellé
Projet 1	Mise en place d'une plateforme numérique multidimensionnelle pour les échanges, la sensibilisation, l'éducation, l'information, ainsi que interactions et les analyses sur la sécurité routière au Cameroun.

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront à l'Appel d'Offres National Restreint pour l'exécution de ce projet, le Ministre des Transports lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt dans les conditions ci-après :

2. Objet

Le présent Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des sociétés qui seront admises à soumissionner pour l'exécution du projet de prévention routière ci-dessus et retenus dans le cadre du financement du Fonds Routier.

3. Consistance des prestations

n/a

4. Participation et origine

3.1- La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à toute société (ou groupement d'entreprises) de droit Camerounais remplissant les critères ci-après selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise et de l'expérience dans le domaine de prévention et de sécurité routières, et dans le domaine choisi ;

- avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.

3.2 - Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère des Transports, Direction des Transports Routiers.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le 04/08/2021 à 12 heures précises à l'adresse suivante :

MINISTERE DES TRANSPORTS
SERVICE DES MARCHES (Porte C120)

Avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES, »

6. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifester leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

La première enveloppe, dite « enveloppe A », portera la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0007/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES »

PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

- La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;
- Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
- Un certificat de non redevance ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
- Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

NB. : Un seul dossier administratif suffira quel que soit le nombre de projets choisis par le soumissionnaire.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus et un seul acte notarié de constitution du groupement sera suffisant pour tous les membres du groupement.

L'autre enveloppe, dite « enveloppe B », portera la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0007/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2020 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES »

OFFRE TECHNIQUE, pour le projet N° (Préciser le titre du projet)

L'Offre technique comprendra :

- La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
- La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
- Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
- La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût.
- La présentation d'une capacité financière d'au moins 100 000 000 fcfa.

7. Critères d'évaluation

N.B. Tout dossier administratif non-conforme entraînera l'élimination pure et simple de l'entreprise concernée.

N°	Critères d'évaluation	Notes
1		

Présentation du dossier



2	Présentation du cabinet d'études (ancienneté, capital, capacité financière, logistique et moyens humains)	05
3	Qualification des ressources pour la mission	20
4	Expérience du soumissionnaire assortie des références en rapport avec l'objet de la mission	20
5	Projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie , ainsi qu'une estimation du coût.	20
6	Cohérence de l'estimation du coût de la mission	10
7	Capacité financière	20
	Total	100

N.B : Seuls les candidats ayant totalisé, à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°:542/CW/DG/2021 DU 12/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 04/05/2021. POUR LES TRAVAUX DE CONTROLE ET DE REGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES POMPES A LA CAMWATER (AKOMNYDA, NKOAYOS, MEFOU, BONABERI, METCHIE 1 ET 2).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée, le soumissionnaire ci-après désigné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot unique	I-ENGINEERING CAMEROON SARL BP: 4143 Dia	49 373 204	Cent vingt (120) jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0009/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 DU 12/07/2021
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRES « FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021 »**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'exécution du programme d'actions de prévention et de sécurité routière, le Ministère des Transports compte confier à des consultants privés, les prestations intellectuelles retenues dans le cadre du financement du Fonds routier, pour l'exercice 2021.

Il s'agit des projets ci-après :

N°	Libellé
Projet 1	Appui au MINT pour la production annuelle du document statistique des accidents de la route
Projet 2	Conception et Production des supports sensibilisation de proximité des usagers de la route

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront aux Appels d'Offres Nationaux Restreints pour l'exécution de ces projets, le Ministre des Transports lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt dans les conditions ci-après :

2. Objet

Le présent Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des sociétés qui seront admises à soumissionner pour l'exécution des projets de prévention routières ci-dessus et retenus dans le cadre du financement du Fonds routier, pour l'exercice 2021.

3. Participation et origine

3.1- La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute société (ou groupement d'entreprises) de droit Camerounais remplissant les critères ci-après selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise, et de l'expérience dans le domaine, de prévention et de sécurité routières et dans le domaine choisi ;
- avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.

3.2 - Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère des Transports, Direction des Transports Routier.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le 04/08/2021 à 12 heures précises à l'adresse suivante :

MINISTERE DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRANSPORTS ROUTIERS
SOUS-DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE ROUTIERES

Avec la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°...0009./AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE
PROJET N°..... : »

5. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifesté leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.
La première enveloppe, dite « enveloppe A », portera la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0009/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE »

PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée
L'acte notarié en cas de groupement d'entreprise
Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
Un certificat de non redevance ;
Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

NB. : Un seul dossier administratif suffira quel que soit le nombre de projets choisis par le soumissionnaire.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus et un seul acte notarié de constitution du groupement sera suffisant pour tous les membres du groupement.

L'autre enveloppe, dite « enveloppe B », portera la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0009/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2021 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU 12/07/2021 PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERE »

OFFRE TECHNIQUE, pour le projet N° (Préciser le titre du projet)

L'Offre technique comprendra :

La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du cout/

6. Critères d'évaluation

N.B. Tout dossier administratif non-conforme entraînera l'élimination pure et simple du cabinet d'études concerné.

N°	Critères d'évaluation	Notes
1	Présentation du dossier	05

2	Présentation du cabinet d'études (Ancienneté, capital, capacité financière, logistique et moyens humains)	10
3	Qualification des ressources pour la mission	25
4	Expérience du soumissionnaire assortie des références en rapport avec l'objet de la mission	15
5	Projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie ainsi qu'une estimation du coût.	35
6	Cohérence de l'estimation du coût de la mission	10
	Total	100

N.B : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront retenus.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la mobilité dans la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité cocontractante, lance un Appel d'Offre National Ouvert relatif aux travaux de réhabilitation de la signalisation verticale de certaines voiries (Deido, Akwa, Bali, Bonanjo, Bonapriso).

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en la pose des panneaux complets de signalisation verticale sur certaines voiries d'Akwa, Deido, Bali et Bonapriso. Il s'agit des panneaux suivants :

- Panneaux d'interdiction et de prescription de type B ;
- Panneaux d'indication de type C ;
- Panneaux de type CE aux décors spécifiques ;
- Panneaux de danger et d'intersection cde type A et AB ;
- Panonceaux de type M complémentaires.

Le plan de décors devra être préalablement approuvé par le chef service du marché avant la fabrication des panneaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **180 000 000 (cent quatre-vingt Millions)** de Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, sont regroupés en trois Lots et montant en Francs CFA.

Lot 1 (Voiries d'Akwa)	70 000 000
Lot 2 (Voiries de Deido)	50 000 000
Lot 3 (Voiries Bonanjo, Bonapriso, Bali)	60 000 000
TOTAL	180 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte a toutes Entreprises de Droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d la Communauté Urbaine de Douala des Exercices -2021, sur la ligne d'imputation Budgétaire **N°220 150**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : villededouala@tud.com

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : villededouala@tud.com, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **3359880001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 au plus tard le **18/08/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°033/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO,
AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

- **Un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA** pour le Lot 1 ;
- **Un million (1 000 000) francs CFA** pour le Lot 2 ;
- **Un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA** pour le Lot 3.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18/08/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

b) Les Critères essentiels

- Chiffre d'affaires **Oui/non**
- Références du soumissionnaire **Oui/non**
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **Oui/non**
- Expérience du personnel d'encadrement **Oui/non**
- Organisation, planning, compréhension du projet **Oui/non**
- Preuves d'acceptation des conditions du marché **Oui/non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés au 620 Rue du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°:541/CW/DG/2021 DU 12/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/CAMWATER/DGIDAJM/CIPM/2021 DU 24/05/2021. POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT DE LA DIRECTION COMMERCIALE DE LA CAMWATER A DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée, le soumissionnaire ci-après désigné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
Lot unique	DG CAMWATER	AFRICA CONTRACTORS SARL BP : 6367 Yaoundé, Avenue Kennedy.	43 719 435	Quatre (04) mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

COMMUNIQUE N°00000001/D/BUCREP DU 09 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/BUCREP/4ÈME RGPH/DG/CN/CIPM/2021 DU 05 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UN (01) GROUPE ELECTROGENE INSONORISE, MUNI D'UN INVERSEUR DE SOURCE AUTOMATIQUE, D'UNE PUISSANCE DE 25 KILOWATTS MINIMUM, EN UN (01) LOT UNIQUE POUR LE COMPTE DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (4E RGPH)/BUCREP.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) /
Coordonnateur National du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^e RGPH)**

COMMUNIQUE :

Par Décision N°00000218/BUCREP/DG du 05 juillet 2021, le soumissionnaire ci-après a été déclaré attributaire du Marché relatif à l'appel d'offres susmentionné ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRE PROPOSE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN F CFA	DELAI DE LIVRAISON	OBSERVATION
Ets REFERENCE SERVICES Tél :675 481 689	15 502 500	trente(30) jours	Offre conforme pour l'essentiel au DAO et classée première (moins disant)

Le Directeur Général de ladite société ou son Représentant est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au service des marchés du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre à Yaoundé, pour recevoir notification de la décision et le projet de marché correspondant.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBARGA Bernadette

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°037/2021/EDC/DG/DEP/PRERETD/IE DU 12 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO:001/AONO/EDC/CIPM/DEP/PRERETD/IE/2021 POUR LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MINLAMIZIBI – EBOLOWA ET DU GENIE CIVIL DU POSTE 90/30/15 KV D'EBOLOWA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **DIRECTEUR GENERAL** de **ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC)**,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2008, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N°2020/244 du 4 mai 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 0120/CA/EDC/2018 du 09 novembre 2018, portant adoption des règles de passation, d'exécution et de contrôle des marchés de EDC.

Vu l'Avis d'appel d'offre national OUVERT N°001/AONO/EDC/CIPM/DEP/PRERETD/IE/2021 du 16 avril 2021, pour la finalisation des travaux de construction de ligne de transport électrique de MINLAMIZIBI – EBOLOWA et du génie civil du poste 90/30/15 kV d'EBOLOWA ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC lors de la session du 09 juin 2021 portant validation du rapport d'attribution des marchés relatif à l'appel d'offres national N°001/AONO/EDC/CIPM/DEP/PRERETD/IE/2021 du 16 avril 2021 pour la finalisation des travaux de construction de ligne de transport électrique de MINLAMIZIBI – EBOLOWA et du génie civil du poste 90/30/15 kV d'EBOLOWA ;

Vu l'Avis de Non Objection de la Banque Africaine de Développement (BAD), sur la proposition d'attribution du marché résultant au processus d'appel d'offre national ouvert N°001/AONO/EDC/CIPM/DEP/PRERETD/IE/2021 du 16 avril 2021 transmis par mail daté du 05 juillet 2021 de M. ASSANE DIOP.

Vu les Nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} :

Le marché relatif à l'appel d'offres national ouvert No: N°001/AONO/EDC/CIPM/DEP/PRERETD/IE/2021 du 16 avril 2021 pour la finalisation des travaux de construction de ligne de transport électrique de Minlamizibi – Ebolowa et du génie civil du poste 90/30/15 kV d'EBOLOWA est attribué ainsi qu'il suit :

Nom et Adresse du Soumissionnaire	Prix lus à l'ouverture des plis		Prix final HT et HDD enFCFA
GROUPEMENT ELECTROPLOMB/TEFON BP : 12 275 Douala, <u>E-mail</u> : info@electroplomb.com	FCFA	893 634 401	893 634 401

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/ M/J06/SAEF/CDPM/2021 DU 09/07/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES AU CENTRE MULTIMEDIA DE L'ASSOCIATION DES JEUNE HANDICAPÉS VOLONTAIRES A MVOG MBI, AU LIEU DIT CORON DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE (AONO) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 94 709 07 110000 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation de la voie d'accès au centre multimédia de l'association des jeunes handicapés volontaires a Mvog Mbi, au lieudit coron dans le département du Mfoundi, région du centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Etudes d'exécution ;
- Débroussaillage ;
- Purges ;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Une couche de base en grave concassé 0/31.5 ; ép=20cm ;
- Pose des pavés ;
- La construction Caniveau en BA de 60cm x 70cm ;
- la pose des dallettes ;
- la construction d'un mur de soutènement en BA de H=2.5m ;
- la construction d'un dalot cadre 2.5m x 4m x 7m ;
- la construction des ailes de dalot en BA de H=2.5 ;
- perré maçonnés ;
- démolition des ouvrages existant.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de deux cent vingt-huit millions cent vingt-cinq mille deux cent cinquante (228 125 250) francs CFA et le crédit de paiement est de cent quarante-un million cent vingt-cinq mille deux cent cinquante (148 125 250) francs CFA pour l'exercice 2021.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, exercice 2021 et suivants sur l'imputation : **55 94 709 07 110000 2250**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** du secrétariat particulier du Préfet du Mfoundi dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** de la préfecture du Mfoundi; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) FCFA**, payable au Trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le 06/08/2021 à ...**13**

...heures précises, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/ M/J06/SAEF/CDPM/2021 DU 09/07/2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES AU CENTRE MULTIMEDIA DE L'ASSOCIATION DES JEUNE Handicapés VOLONTAIRES A MVOG MBI, AU LIEU DIT CORON DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Préfet du Mfoundi.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Quatre Millions cinq cent soixante-deux mille cinq cent cinq (4 562 505) francs CFA**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou être établie postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 06/08/2021 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- iv) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- v) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- vi) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vii) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- viii) Absence de la caution de soumission ;
- ix) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur.

1. Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCTP paraphé et signé ;
- vii) présentation de l'offre ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél : soit à la Délégation Départementale du MINEPAT du Mfoundi.

Additifs à l'appel d'offres

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? _ 031 _ DM/C-AYOS/2021 DU 05 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 09 AVRIL 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BÂTIMENT D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYAVOUDOU DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°15/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 09 avril 2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe et d'un bâtiment d'une salle de classe à l'école publique de Nyavoudou dans la commune d'Ayos;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

**Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'œuvre de
bâtiment d'une salle de classe à l'école publique de Nyavouou.**

N° Lot	Type d'intervention
Lot unique	Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe et d'un bâtiment d'une salle de classe à l'école publique de Nyavouou.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADDITIF 1 N°040/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE3/2021 DU 12 JUILLET 2021 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 21 JUIN EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE STABILISATION DES SOLS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD (RÉGION DE L'ADAMAOUA), PROGRAMME 2021. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au lieu de :

Pièce N° 7: Detail quantitatif et estimatif (DQE)

VOIR TABLEAUX EN PIECES JOINTES PDF

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N° 0015/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 07 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0006/AONO/CIPM/MINAS/2021 DU 25 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES D'INTERVENTION POUR LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST ET DU NORD EN DEUX LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la lettre N°0063/L/MINMAP/CIPM-MINAS/2021 du 01 juillet 2021 portant proposition d'attribution de deux Lettres-Commandes.

Vu les offres des soumissionnaires ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné,

DECIDE,

Article 1^{er} : sont attribuées, à l'Entreprise **CENTRAL MOTORS CAMEROON**, les Lettres-Commandes subséquentes à l'Appel d'Offres susvisé, à hauteur de :

- **LOT 1** : F CFA **29 000 000** (vingt-neuf millions) TTC et pour un délai de livraison de 60 (soixante) jours ;
- **LOT 2** : F CFA **29 000 000** (vingt-neuf millions) TTC et pour un délai de livraison de 60 (soixante) jours.

Article 2 : Le mandataire de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription des Lettres-Commandes.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinze jours retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Juillet 2021

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SODEPA/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ABATTOIR EN DEUX LOTS POUR LE
COMPTE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES
(SODEPA).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de renforcer la capacité de production des Abattoirs de Yaoundé et Douala, le Directeur Général de la SODEPA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation des équipements d'abattoir en deux lots pour le compte de la SODEPA.

2. Consistance des prestations

L'objet du présent Appel d'Offres consiste à fournir et installer des équipements d'abattoir à Yaoundé et Douala en matériaux ci-après en deux lots :

LOT N°	Désignation du matériel	Quantités		
		Yaoundé	Douala	Total
1	Palans électriques à chaîne	02	02	04
	Scie fente dorsale à mouvements alternatifs avec accessoires de dix (10) lames	02	02	04
2	Groupe supprimeur	02	02	04
	Compresseur à air	01	01	02

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent quatre-vingt-seize millions huit cent vingt mille (196 820 000) FCFA répartis comme suit :**

Lot 1 : 73 820 0000 FCFA ;

Lot 2 : 123 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de **deux (02) lots** à savoir :

Lot 1 : Acquisition de quatre (04) palans électriques et quatre (04) scies fentes dorsales ;

Lot 2 : Acquisitions de quatre (04) groupes surpresseurs et deux (02) compresseurs à air.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et ayant des compétences dans le domaine de la fourniture des équipements d'abattoir.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la SODEPA pour l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODEPA, sise à MFANDENA, Rue FOE, Bureau du Service des Marchés et du Patrimoine Tél : 222 20 08 10 ou 675 19 76 23 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODEPA, sise à MFANDENA, Rue FOE Bureau du Service des Marchés et du Patrimoine dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent vingt-quatre mille deux cent (124 200) F CFA** ; payable au compte intitulé Compte Spécial CAS-ARMP Ouvert dans les agences BICEC (Yaoundé-agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés et du Patrimoine de la SODEPA au plus tard le **28 juillet 2021** à **12 heures** précises et devra porter la mention ;

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 / AONO/SODEPA/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ABATTOIR EN DEUX LOTS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois pour chaque lot**.

Les lieux de livraison sont :

a. l'abattoir de Yaoundé dans la **région du Centre**

b. l'abattoir de Douala dans la **région du Littoral**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le montant de la caution, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, est fixé par lot ainsi qu'il suit :

- **LOT 1 : Un million quatre cent soixante-seize mille quatre cent (1 476 400) francs CFA**

- **LOT 2 : Deux millions quatre cent soixante mille (2 460 000) francs CFA**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les Pièces du Dossier Administratif requises doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater obligatoirement de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la Caution de Soumission délivrée par une banque de premier Ordre Agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des Modèles des Pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en intemps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **28 Juillet 2021** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODEPA, dans la Salle des Conférences située au 1^{er} étage de l'immeuble abritant la Direction Générale sise à MFANDENA, Rue FOE.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- 1- absence d'une pièce administrative ou non-conformité après expiration du délai de 48 heures ;
- 2- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3- non satisfaction de 70% de critères essentiels ;
- 4- absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément du distributeur délivré par le fabricant ;
- 5- absence de prospectus originaux décrivant les caractéristiques techniques de la fourniture et émanant du fabricant ;
- 6- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années d'une part et ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP d'autre part ;
- 8- non production d'un CCAP complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- 9- non production d'un DTF (Descriptif Technique de la Fourniture) complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page avec la mention manuscrite « lu et approuvé ».

NB : Pour être éligible à l'analyse technique, le soumissionnaire ne doit satisfaire à aucun critère éliminatoire.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera selon le système binaire (OUI/NON) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1- Capacité financière du soumissionnaire ;
- 2- Références du soumissionnaire dans le domaine ;
- 3- Conformité des fournitures proposées aux Spécifications Techniques ;
- 4- Planning de livraison ;
- 5- Service après-vente ;
- 6- Présentation de l'Offre.

NB : Seuls les soumissionnaires qui auront obtenus au moins 70% des critères essentiels seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire donc l'offre financière aura été évaluée la moins disante et jugée conforme aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODEPA, sise à MFANDENA Rue FOE, Direction Administrative et Financière, Tél. : 222 20 08 10, 675 19 76 23

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KOULAGNA KOUTOU DENIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°: 448/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant En CFA TTC	Délai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ECKOLAB WEST AFRICA SARL	53 231 690 Francs CFA TTC	90 Jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 17 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°: 449/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LES OPERATIONS DE FACTURATION A LA CAMWATER

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ETS MOHAMADOU LA RABE	341 908 079 Francs CFA TTC	30 jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 17 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE MANDJOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N 007
BIS/AONO/C.M/SG/ST/CIPIVI/2021 DU 05 JUIL 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE DE MANDJOU (5KM) DANS LA COMMUNE DE MANDJOU,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE
2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Maire de la Commune de Mandjou, maître d'ouvrage et autorité contractante, lance un appel d'offres pour l'exécution des travaux d'aménagement de la voirie de Mandjou (5Km), dans la Commune de Mandjou, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- L'installation du chantier
- Nettoyage et terrassements
- L'assainissement
- drainage.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 25 500 000 FCFA,

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINDDEVEL, Exercice 2021. Le montant prévisionnel des travaux est de 25 500 000 FCFA

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la mairie de MANDJOU.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la mairie de MANDJOU sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 50000 (Cinquante mille) Francs CFA payable à La recette municipale de la Commune de MANDJOU

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la mairie de MANDJOU (Service Technique) au plus tard Le 01 AOUT 2021 à 10 heures. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N 007 BIS/ AONO/C.M/SG/ST/ CIPM/ 2021 DU 0 5 JUIL 2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE DE MANDJOU (5km),

DANS LA COMMUNE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT ; BIP MINDDEVEL EXERCICE 2021 «

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire de 2% délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **510 000 (Cinq cent dix mille) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au moins trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être reproduites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 01 AOUT 2021 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MANDJOU. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;

b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

c) Offre technique incomplète pour absence :

c1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire

c2) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur des Travaux de Génie Civil inscrit à l'ONIGC, ayant minimum BAC+3 et

cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un(01) projetée voirie en terre ;

c3) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;

c4) de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 10 millions délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI ;

d) N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années un projet d'entretien des voiries urbaines en terre d'un montant minimum de 25 millions ;

e) Non justification de la possession en propriété ou mise à disposition du matériel minimum suivant :

- 01 camion-gravillonneur;

- 01 pelle chargeuse;

01 compacteur à pneus;

- 01 niveleuse ;

f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;

g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

h) N'avoir pas satisfait à au moins 24 critères essentiels/32 soit 70% de pourcentage des critères.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation..... 01 critère

B - Références03 critères

C - Personnel d'encadrement11 critères

D- Méthodologie04 critères

E-Matériel12 critères

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

17.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de MANDJOU, Service Technique.

17.2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :
67320 57 25/699 37 07 48

MANDJOU le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**